LE JEUNE INDEPENDANT

N° 5234 - JEUDI 30 JUILLET 2015

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net



PERQUISITIONS ET DÉCOUVERTES DE PLANTS DE CANNABIS

Les Algériens cultivent de plus en plus le kif dans leurs maisons

Lire en page 5

Fin des domiciliations bancaires dans les paradis fiscaux

LES CONCESSIONNAIRES DANS L'ŒIL DU CYCLONE



Le ministre de l'Industrie et des Mines a prévenu de «surprendre» les concessionnaires et de renforcer les dispositifs visant à protéger les consommateurs et l'économie nationale. Comme il a annoncé la mise en application de nouvelles dispositions, à compter de la semaine prochaine, afin d'obliger les concessionnaires de rappeler les véhicules qui présentent des défauts. Aussi, un arrêté ministériel sera publié aujourd'hui, stipulant que le client ne payera qu'une avance estimée à 10 % du prix du véhicule au lieu de 100 % actuellement.

Lire en page 2



RÉFORME DE LA JUSTICE

La détention préventive assouplie et humanisée

Lire en page 3



LES GENDARMES DÉCOUVRENT L'EXISTENCE DE PLUSIEURS RÉSEAUX

Comment le crime organisé a investi Ghardaïa

Lire en page 5



LA SNTF ABANDONNE L'AMÉRICAIN GM AU PROFIT DU CONSTRUCTEUR FRANÇAIS

L'Algérie commande 17 trains hybrides à Alstom

Lire en page 2

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 — ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 10 DA, FRANCE 1 EURO



SOCIÉTÉ ALGÉRIENNE DE GESTION DU RÉSEAU TRANSPORT DU GAZ

L'ouvrage infrastructurel Hassi Moumène-In Salah mis en service

LA SOCIÉTÉ algérienne de gestion du réseau transport du gaz, GRTG, société du groupe Sonelgaz, annonce la mise en service le 11 juillet 2015 d'une nouvelle canalisation de transport de gaz naturel à haute pression reliant Hassi Moumène à In Salah, visant à sécuriser l'approvisionnement en gaz naturel de l'ensemble des utilisateurs raccordés sur le réseau In Salah - Adrar - Timimoune.

«De diamètre 16'' et d'une longueur de 48 km, cette importante infrastructure gazière, réalisée dans un délai record, a amélioré depuis sa mise en service, de manière significative, les conditions d'alimentation en gaz des utilisateurs du réseau In Salah - Aoulef - Reggane - Sbaa et particulièrement les centrales électriques», indique la société dans un communiqué.

Cet ouvrage a permis également de «pallier les chutes répétitives de la pression au niveau du gisement de Sbaa, par le soulagement de ce dernier du volume de gaz destiné à la centrale de Zaouiet Kounta dont l'approvisionnement en gaz naturel est assurée désormais à partir de la source de Hassi Moumène».

Alimentées, jusque-là, au fuel et au gaz naturel partiellement, les centrales électriques de ZaouietKounta et In Salah sont enfin alimentées totalement en gaz naturel, ce qui permettra de répondre à la demande énergétique et d'améliorer ainsi le confort du citoyen, particulièrement en cette période de grande chaleur où la demande en électricité est à son maximum.

De plus, l'impact de cette réalisation est l'économie de grandes quantités de fuel de l'ordre de 600 000 litres par jour, engendrant une démobilisation de plus de 20 camions - citernes par jour, soulageant ainsi la flotte de Naftal.

M. B.

PRÉVUE EN OCTOBRE 2015 À BISKRA

La promotion de la production nationale centre d'intérêt de la tripartite

La promotion de la production nationale sera au cœur de la prochaine tripartite prévue en octobre prochain à Biskra, selon le ministre de l'Industrie et des Mines, Abdessalam Bouchouareb. «Outre les dossiers habituellement traités dans les tripartites tels le climat des affaires, le foncier industriel, les crédits bancaires, l'amélioration du climat social et les conditions de travail,



La prochaine réunion sera axée particulièrement sur la production nationale», a-t-il indiqué hier lors de la réunion préparatoire de cette tripartite, en présence du secrétaire général de l'UGTA, Abdelmadjid Sidi Saïd, et des représentants des organisations patronales publiques et privées. Selon le ministre, la tripartite d'octobre revêt un caractère particulier du fait de la conjoncture économique dans laquelle elle intervient et du lieu où elle va se tenir puisque les précédentes s'étaient toutes déroulées à Alger. «Le choix de Biskra par le Premier ministre Abdelmalek Sellal n'était pas fortuit. C'est un choix symbolique en raison des potentialités économiques de la wilaya», a-t-il souligné, en précisant que Biskra est devenue un pôle agricole et bientôt elle deviendra aussi un pôle industriel. Quant au thème de la tripartite qui porte essentiellement sur le dossier de la production nationale, Bouchouareb a considéré que ce choix a été dicté, notamment, par la conjoncture actuelle qui impose au pays de redoubler d'efforts en matière de développement économique hors hydrocarbures. «La conjoncture du pays nous impose d'accélérer les réformes économiques. Et cette première étape de relance économique doit passer par la substitution à l'importation en développant la production nationale», a-t-il expliqué. Le ministre a admis que son secteur n'assure, actuellement, que 40 % des besoins du marché national. Mais la relance de certaines filières industrielles permettra de couvrir ce déficit et, même, de dégager un excédent pour les exportations. Il a rappelé à ce titre qu'une quinzaine de filières stratégiques avaient été identifiées et pour lesquelles des efforts supplémentaires doivent être déployés en matière d'investissement. «Ces filières sont celles qui coûtent cher à l'Etat en termes d'importations et qui recèlent d'importants potentiels», a-t-il précisé en citant entre autres les industries mécanique, pharmaceutique, sidérurgique et aéronautique. «C'est autour de ces éléments que va axer fondamentalement la prochaine tripartite», a-t-il insisté. Evoquant les mesures introduites par la loi de finances complémentaire 2015, le ministre a pronostiqué qu'elles vont contribuer sensiblement au développement de l'entreprise et de l'économie. Pour sa part, M. Sidi Saïd a estimé que le développement de la production nationale est le levier de la diversification économique, saluant dans ce sens l'initiative lancée par le gouvernement pour encourager la consommation de produits algériens. Les organisations patronales ont réitéré, quant à elles, leur engagement et leur implication dans cette démarche du gouvernement concernant la promotion de l'investissement productif.

Z. M.

L'Etat resserre l'étau sur les concessionnaires automobiles

LE GOUVERNEMENT entend assainir le marché de l'automobile en resserrant l'étau sur les concessionnaires et les importateurs d'automobiles, selon le ministre de l'Industrie et des Mines, Abdesselam Bouchouareb. «Le Premier ministre Abdelmalek Sellal a instruit le ministère des Finances pour interdire la domiciliation bancaire des opérations d'importations de véhicules dans les pays considérés comme des paradis fiscaux», a annoncé hier à Alger le ministre de l'Industrie et des Mines.

Sans donner plus de détails, le ministre a simplement dit que ces pays se distinguent par l'absence de transparence et par de fortes réticences à communiquer la moindre information à une autorité étrangère. Le ministre a indiqué aussi que le gouvernement agira dans le cadre des lois de la République au sujet des dossiers de surfacturation des importations de véhicules.

«Les problèmes seront traités à temps pour prévenir les dérives», a-t-il assuré lors d'une conférence de presse animée à l'issue de la réunion de préparation de la prochaine tripartite qui se tiendra en octobre prochain à Biskra.

Le ministre a également prévenu de «surprendre» les concessionnaires et de renforcer les dispositifs visant à protéger les consommateurs et l'économie nationale. Comme il a annoncé la mise en application de nouvelles dispositions, à compter de la semaine prochaine, afin d'obliger les concessionnaires de rappeler les véhicules qui présentent des défauts. Aussi, un arrêté ministériel sera publié aujourd'hui, stipulant que le client ne payera qu'une avance estimée à 10 % du prix du véhicule au lieu de 100 % actuellement.

Z. M.

LA SNTF ABANDONNE L'AMÉRICAIN GM AU PROFIT DU CONSTRUCTEUR FRANÇAIS

L'Algérie commande 17 trains hybrides à Alstom

LA SOCIÉTÉ nationale des transports ferroviaires (SNTF) va consacrer 200 millions d'euros pour l'acquisition de 17 trains long courrier conçus et fabriqués en Alsace par le constructeur français Alstom et dont le premier train doit être livré en 2018, rapportent hier des médias français citant un communiqué daté d'hier du groupe ferroviaire français. Le site d'information Capital écrit que «Alstom a signé un contrat avec la Société nationale des transports ferroviaires d'Algérie (SNTF) pour la fourniture de 17 trains IntercitésCoradia Polyvalent. Le montant du contrat s'élève à environ 200 millions d'euros. Le premier train sera livré en janvier 2018 ». La même source indique que cet investissement s'inscrit dans le programme de modernisation et d'extension du réseau de SNTF. Ces trains relieront entre autres, Alger aux villes d'Oran, Annaba, Constantine et Béchar.

Le journal indique par ailleurs que le Coradia Polyvalent destiné à l'Algérie est un train bi-mode électrique et diesel (thermique et électrique-25kV) pouvant circuler à une vitesse de 160 km/h. Chaque rame pourra transporter jusqu'à 265 passagers.. «Nous nous réjouissons de la confiance que SNTF porte à Alstom. Déjà adopté par SNCF et les régions françaises depuis 2009, Coradia Polyvalent est le choix idéal pour répondre aux besoins de transport de l'Algérie», s'est félicité Gian-LucaErbacci, Senior Vice-Président d'Alstom Transport au Moyen-Orient et en Afrique.

«Déjà adopté par SNCF et les régions françaises depuis 2009, Coradia Polyvalent est le choix idéal pour répondre aux besoins de transport de l'Algérie», a déclaré Gian-LucaErbacci, vice-président d'Alstom Transport au Moyen-Orient et en Afrique. Le directeur général de la SNTF, Yacine Bendjaballah, avait indiqué en mai que la compagnie algérienne avait présélectionné Alstom en août 2014 pour l'acquisition de ces automotrices de type grande ligne. Cette commande intervient dans le cadre d'un vaste programme de modernisation du réseau ferroviaire algérien représentant un investissement total de près de 1,2 milliard d'euros (127 milliards de dinars), avait-il souligné. L'Algérie projette notamment d'intégrer le réseau à grande vitesse maghrébin déjà en construction au Maroc, rappelle de son côté le site de BFMTV dans sa rubrique business. Il convient de rappeler qu'une usine d'assemblage de tramways, construite en partenariat entre Alstom et deux entreprises publiques algériennes, a été inaugurée en mai dans la région de Annaba, en présence du ministre français des Affaires étrangères, Laurent Fabius.

Le chemin de fer algérien a toujours été dominé par les équipements provenant du géant américain General Motors. Le partenariat entre cet équipementier et la SNTF est tellement intense que les conducteurs algériens sont systématiquement formés sur les nouveautés des locomotives GM.Alstom, une entreprise vouée à la faillite et ressuscitée par l'ex-président français Nicols Sarkozy qui est reparti de sa visite en Algérie, en 2007, avec dans ses bagages des contrats pour Alstom et du fiel pour les Algériens qui attendaient un geste concernant la repentance sur le passé colonial de la France.

Kamel AïtBessaï

RÉFORME DE LA JUSTICE

La détention préventive assouplie et humanisée

La justice algérienne est-elle en train de faire un bond majeur dans sa quête de renouveau ? En plus de permettre désormais à l'avocat du détenu d'être présent à l'enquête préliminaire, elle a introduit des changements concernant la pratique de la détention préventive, trop longtemps utilisée par les magistrats en violation de la loi et des droits de l'homme.



DR

La présence d'un avocat est nécessaire pour que les comportements des services de police changent à l'égard des citoyens. Le ministère de la Justice avait même instruit les magistrats d´éviter au maximum le recours au mandat de dépôt, en vain.

Ce qui est, du point de vue de la loi, une mesure exceptionnelle, est devenu une règle absolue. Le droit des personnes sont souvent violés lors de garde à vue : injures, violences verbales et psychologiques exercées par des services de police et conditions déplorables de détention.

La détention préventive, une pratique souvent utilisée abusivement par les magistrats qui, pour un oui pour un non, envoient n'importe quel citoyen en préventive, est aujourd'hui codifiée par le législateur algérien, une première depuis l'indépendance. Ainsi, l'ordonnance 15/02 du 23 juillet 2015 modifiant et complétant l'ordonnance 66/155 de 1966 est venue à point nommé réduire le recours abusif à la détention préventive et sa durée.

Des prévenus ont même passé des années en préventive sans être jugés. Cet abus de pouvoir des magistrats vient d'être réglementé par une ordonnance qui précise, dans son article 124, que lorsque le maximum de la peine prévue par la loi est inférieur ou égal à trois ans d'emprisonnement, l'inculpé ; domicilié en Algérie ne peut être détenu autrement dit, il sera mis en examen, ressortira libre en attendant son procès. Dans les cas où l'infraction a entraîné mort d'homme ou causé un trouble manifeste de l'ordre public, la détention provisoire ne peut excéder une durée d'un mois non renouvelable.

L'article 125 dispose, quant à lui, que dans les cas autres que ceux prévus par l'article 124, la détention provisoire ne peut excéder quatre mois en matière délictuelle. Lorsqu'il s'avère nécessaire de maintenir l'inculpé en détention, le juge d'instruction peut, après avis motivé du procureur de la République, prolonger par ordonnance motivée la détention provisoire une seule fois pour une durée de quatre (4) mois. Le nombre des détentions préventives a atteint 50 000, un chiffre exorbitant. «L´image de la justice algérienne est ternie par l´abus constaté dans les recours à la détention préventive», prévenait souvent Me Farouk Ksentini,le président de la Commission nationale consultative pour la promotion et la protection des droits de l´homme (CNPPDH). Les nouveaux magistrats optent beaucoup plus pour la détention préventive. Or, la détention provisoire (ou préventive) se définit comme une mesure de détention, généralement exceptionnelle, visant à emprisonner, jusqu´à la fin du procès, un accusé.

Pourtant la loi offre plusieurs possibilités, entre autres la liberté provisoire, le contrôle judiciaire. En procédant à cette réforme, l'Algérie rejoint les pays avancés qui ont opéré des réformes profondes en la matière. La détention provisoire est marquée par la quête d'une conciliation certaine entre efficacité de la justice et atteinte aux libertés.

Hocine Adryen

BLIDA

Bedoui installe le nouveau wali

EN PRÉSENCE des représentants des autorités civiles et militaires ainsi que ceux de la société civile, le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Nour Eddine Bedoui a procédé ce mardi à l'installation du nouveau wali de Blida dans ses nouvelles fonctions. En remplacement de Mohamed Ouchen, Abdelkader Bouazghi avait occupé précédemment le même poste à Tizi Ouzou. Lors de son allocution le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales avait déclaré à propos du nouveau responsable de la wilaya qu'il lui voue toute sa confiance pour mener à bien sa mission dans sa nouvelle wilaya étant donné qu'il a de l'expérience dans ce type de gestion. Il précisa également que la wilaya de Blida renferme beaucoup de potentialités et de richesses et qu'elle mérite qu'elle se développe davantage.

«Cette wilaya, a déclaré le ministre, comme tout le monde le sait était l'une des plus touchées par les affres du terrorisme et qu'il est maintenant temps de la remettre dans une situation plus confortable dans tous les domaines notamment de l'économie et l'Investissement». Le ministre de l'intérieur a longuement insisté sur la vigilance à observer, chacun dans catégorie de responsabilité, en ce qui concerne le retour du terrorisme sur la scène nationale et internationale.

A cet effet, il rappela les derniers événements ayant secoué l'Algérie par le deuil de l'assassinat de 9 soldats dans la wilaya de Ain Defla. Il rappela au nouveau responsable de la wilaya la mission pour laquelle il a été désigné et les valeurs de la réconciliation nationale qu'il doit préserver. Répondant aux attentes énoncées par Bedoui, le wali Bouazghi a annoncé dans sa déclaration : «Pour y parvenir je dois compter sur l'aide de chacun de son côté. Tous les acteurs qui constituent la pierre angulaire de cette wilaya, civils ou militaires, nous devons travailler main dans la main, et je suis persuadé monsieur le ministre que nous arrivons à mener à bien la mission pour laquelle le Président de la République a tenu à placer en ma personne en ma qualité de wali dans l'une des importantes wilaya de l'Algérie « Il ajouté en direction du ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales qu'il est dans l'obligation de travailler jour et nuit pour arrivez aux objectifs tracés par ce dernier depuis sa nomination à la tête de ce ministère.

Prenant pour la dernière fois la parole devant une assistance, le wali sortant en la personne de Mohamed Ouchen, annoncera avec une voie nouée « Je commence par souhaiter beaucoup de courage et de réussite au nouveau wali de cette wilaya afin de mener à bien sa mission. Et je dois profiter de cette occasion pour présenter à toute la population, les fonctionnaires et les notables de cette wilaya mes chaleureux et vifs remerciements».

Il fut longuement interrompu dans son discours par les applaudissements dans la salle pour saluer l'ex- responsable de la wilaya.

Yazid B.

SELON MOKHTAR FELIOUNE

L'Ecole nationale de l'administration pénitentiaire bientôt ouverte

L'ECOLE nationale de l'administration pénitentiaire réalisée à Koléa, dans la wilaya de Tipasa, sera ouverte «dans les tout prochains jours», a déclaré hier à M'sila le directeur général de l'administration pénitentiaire et de la réinsertion, Mokhtar Felioune.

Trois autres écoles ouvriront leurs portes «en 2016», a précisé le même responsable dans un point de presse organisé à l'annexe de M'sila de l'Ecole nationale pénitentiaire où s'est déroulée une cérémonie de sortie de deux promotions d'agents et officiers de l'administration pénitentiaire.

La réception de ces nouvelles structures de formation, qui s'ajoutent aux opérations de construction et de réhabilitation de plusieurs établissements de rééducation, permettra de «consolider la réforme du système pénitentiaire entamée en 2003, qui vise à assurer une formation de base et continue aux fonctionnaires de l'administration de ce secteur», a souligné M. Felioune.

Il a ajouté que son administration coopère actuellement avec Penalreform international (PRI) dont le siège se trouve à Ammal (Jordanie) dans le but «d'améliorer et d'adapter le système pénitentiaire aux normes internationales».

M. Felioune a saisi cette occasion pour mettre en avant les efforts fournis par l'administration pénitentiaire algérienne en matière de réinsertion.

Des efforts qui se sont traduits, a-t-il soutenu, par la réussite au baccalauréat de 1 535 candidats détenus et 3 336 autres reçus aux épreuves du brevet de l'enseignement moyen (BEM).

Les promotions sorties mercredi à l'annexe de M'sila, fortes d'un effectif de 71 agents et officiers, ont été baptisées du nom de deux martyrs du devoir, Mohamed Namla et Kamel Nasri.

S. N.

6E RÉGION MILITAIRE

Le général-major Souab Meftah installé en tant que nouveau Commandant

LE GÉNÉRAL-MAJOR, Souab Meftah a été installé mercredi en tant que nouveau Commandant de la 6e région militaire à Tamanrasset, succédant au général-major Ammar Athamnia, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

Au nom de son excellence, le président de la République, chef suprême des forces armées, ministre de la Défense nationale et conformément au décret présidentiel du 26 juillet 2015, le général de corps d'armée, Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, Chef d'état-major de l'Armée nationale populaire a présidé, ce matin du 29 juillet 2015, la cérémonie de passation de pouvoirs et l'installation du général-major Souab Meftah en tant que nouveau Commandant de la 6e région militaire à Tamanrasset succédant au général-Major Ammar Athamnia.

R. N.



SUR UN TOTAL DE 13 700 LAURÉATS AU BAC À TIZI-OUZOU

Plus de 11 700 nouveaux bacheliers affectés à l'université Mouloud-Mammeri

LES 11 746 nouveaux bacheliers affectés à l'université Mouloud-Mammeri de Tizi Ouzou sont au rendez-vous depuis hier et jusqu'au 6 août prochain avec les inscriptions définitives. Pour assurer le bon déroulement de l'opération et faciliter la tâche aux nouveaux bacheliers, les responsables de l'UMMTO ouvrent les guichets quotidiennement de 7h à 16h et mettent à leur disposition 20 postes. A l'issue de cette dernière étape, les concernés obtiendront leur carte d'étudiant et leur certificat de scolarité. Ils auront ainsi la possibilité de préparer leurs dossiers de chambre et de bourse, explique Métiche, vice-recteur chargé de la pédagogie à l'université de Tizi Ouzou. Celui-ci a indiqué que plus de 50% des nouveaux bacheliers ont obtenu le premier choix et plus de 80% ont eu l'un de leurs trois premiers choix. Dans une telle situation, les lauréats du bac n'auront pas droit au recours mais pourront, en revanche, demander des transferts ou des changements de filière dès le début de l'année universitaire, en septembre, à condition d'accomplir correctement les modalités d'inscription et d'avoir la moyenne minimale d'accès à la filière souhaitée. Les seuls étudiants qui peuvent introduire des recours sont ceux qui n'ont pas obtenu l'une des filières incluses dans la fiche de vœux. Métiche a ajouté que sur les 11 746 affectés, plus de 3 000 ont été dirigés vers la technologie et les sciences de la matière ; tandis que 1 500 sont orientés vers les sciences économiques et 1 000 autres vers les sciences sociales. Actuellement et outre le volet inscriptions, le rectorat de l'université Mouloud-Mammeri se penche sur les structures d'accueil disponibles pour contenir le nombre important de nouveaux inscrits. «Des dispositions ont été prises pour relever le défi» dira l'orateur. Les responsables prévoient, en effet, la sortie de 6 000 diplômés dont les places seront cédées à ceux de la première année, en plus des 4 000 places pédagogiques nouvelles prévues à la réception au campus de Tamda. Pour les 1 700 places manquantes pour contenir la totalité des affectés, le rectorat a pensé à rentabiliser la journée de samedi pour combler le manque de places, sans déranger le bon déroulement de la scolarité des étudiants, a-t-on expliqué. Ce déficit en structures pédagogiques est aggravé par un manque d'encadrement, comblé en partie par le recrutement de vacataires qui assurent les travaux pratiques et les travaux dirigés, sans pour autant apporter une solution définitive à ce problème crucial qui se répercute négativement sur le parcours des étudiants.

Drifa T.

MME MOUNIA MESLEM SI AMER À BÉJAÏA

«Le gouvernement est décidé à poursuivre son programme de solidarité»

«Il n'y aura pas d'austérité pour les secteurs sensibles», a fait savoir hier la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Mme Mounia Meslem Si Amer dans une déclaration à la presse lors de sa visite de travail et d'inspection à Béjaïa.



Elle a tenu à couper court aux supputations nées suite à la baisse sensible du prix des hydrocarbures, affirmant que «le gouvernement va poursuivre son programme de solidarité et sa politique d'aide et de soutien des secteurs névralgiques comme l'éducation, nationale, la formation professionnelle, la solidarité nationale, etc. Et d'ajouter : «Le gouvernement continuera aussi sa politique d'investissement en moyens humains, comme il accorde une très grande importance au secteur de la solidarité nationale et de la famille.» «Un programme riche est préparé et de nouvelles mesures sont introduites en fonction du programme du gouvernement et des instructions du président de la République»., a-t-elle dit. Elle soutiendra que son département va travailler avec la société civile, les élus et le mouvement associatif. «Je suis prête à subventionner les associations qui ont des projets sérieux, pourvu que les aides bénéficient à ceux qui en ont besoin à travers l'amélioration de leurs conditions sociales, et il faut que nous sachions où ira cet argent.» «S'agissant de l'attribution du couffin du ramadhan, l'opération a bien réussi après sa décentralisation et les rapports qui m'ont été remis sont positifs», fera-t-elle savoir, promettant que les manques apparus dans cette opération seront réglés avec la numérisation totale (élaboration d'un fichier national) des aides et des démunis. «L'opération du couffin du ramadhan a coûté 8 milliards de dinars et 80% de cet argent est alloué par les collectivités locales», a indiqué Mme Meslem qui n'a, par ailleurs, pas omis de parler de l'arrêté interministériel cosigné par plusieurs secteurs en faveur de l'accessibilité des handicapés aux services publics. Elle a souligné que «les entreprises (publiques ou privées) qui n'appliqueront pas cette mesure seront passibles de pénalités qui seront versées au secteur, qui va les utiliser pour financer les opérations de solidarité en faveur des personnes aux besoins spécifiques». La ministre dira que «plusieurs secteurs ont commencé à mettre en œuvre cette mesure», citant les secteurs de l'éducation nationale, de l'habitat, des transports,…). Elle a rappelé une loi sur le recrutement des personnes aux besoins spécifiques, promettant d'octroyer un titre de «qualification» aux entreprises qui feront des efforts dans ce sens. Mme Meslem s'est rendue aussi dans la commune de Souk-El-Tenine pour s'enquérir des conditions de séjour des enfants des familles démunies du sud algérien (Djelfa et Ghardaïa) dans le centre psychopédagogique pour enfants déficients mentaux. Elle a inauguré la nouvelle maison des associations de la wilaya, et distribué cinq micro-crédits (en chèques), deux fauteuils roulants électriques et des machines à coudre. La ministre a également visité une exposition organisée par l'Agence locale de gestion du microcrédit. A ce propos, elle dira que 317 millions ont été accordés à l'Angem cette année. Mme Meslem a également évoqué le projet du nouveau siège de la direction de l'action sociale qui nécessite une réévaluation de l'ordre de 40 millions de DA. Elle a tenu une réunion de travail avec les autorités locales, les élus et les représentants du mouvement associatif à caractère social, etc.

N. Bensalem

ALGER ET TUNIS RENFORCENT LEURS DESTINATIONS

Les vols hebdomadaires passent de 30 à 42



UN LITIGE financier oppose depuis plus de 14 ans la compagnie tunisienne de transport aérien Tunisair aux autorités algériennes. En effet, 8,3 millions d'euros (presque 17 millions de dinars tunisiens) avaient été relevés au titre de taxes portuaires sur les billets émis par Tunisair à partir d'Alger. Depuis, des démarches ont été effectuées à maintes reprises pour lever le gel sur ces avoirs mais en vain, en raison d'un désaccord sur certaines modalités entre Tunisair et les autorités algériennes. Et pour tenter encore de lever ce blocage, le directeur général de l'aviation civile tunisienne Habib Mekki a annoncé hier, depuis Tunis à l'occasion de la signature d'un mémorandum portant révision à la hausse des vols entre les deux pays, que des négociations concernant les avoirs de Tunisair bloqués en Algérie seront entamées à la faveur des termes du même accord. Parallèlement, un mémorandum d'entente a été signé à Tunis entre l'Algérie et la Tunisie, et prévoit d'augmenter le nombre de vols hebdomadaires de 30 à 42.Le mémorandum en question a été paraphé par le directeur général de l'aviation civile tunisienne Habib Mekki et son homologue algérien Youssef Sammain, en présence du ministre tunisien du Transport, Mahmoud Ben Romdhane et de l'ambassadeur d'Algérie à Tunis Abdelkader Hadjar. Le même document d'entente permettra aussi de varier les destinations entre les deux pays, selon les explications fournies par le ministre tunisien du Transport.Il est à rappeler qu'en 2014, 188 000 voyageurs ont utilisé des transporteurs aériens des deux pays et l'accord vise à tripler ce nombre.Toujours selon les termes du mémorandum, les compagnies aériennes tunisiennes (Tunisair, Nouvelair, Syphax Airlines) desserviront les aéroports d'Oran, Constantine, Béjaïa, El-Oued, Tamanrasset, Ghardaïa et Alger.Alors que la compagnie Air Algérie effectuera des dessertes à Djerba, Zarzis, Sfax et Nefta ainsi que deux autres destinations qui n'ont pas été encore précisées.

H.A

LES GENDARMES DÉCOUVRENT L'EXISTENCE DE PLUSIEURS RÉSEAUX

Comment le crime organisé a investi Ghardaïa

La wilaya de Ghardaïa est devenue la plaque tournante du crime organisé sous toutes ses formes. Les réseaux de trafic de drogue, de fausse monnaie, d'armes et de faux et usage de faux ont pleinement investiGhardaïa, profitant de la situation chaotique qui régnait depuis 2013.



Le démantèlement de réseaux de trafic en tous genres se fait quasi quotidiennement à Ghardaïa. Les services de sécurité, gendarmerie nationale et police, sont sur les traces de plusieurs réseaux. Les investigations ont déjà permis le démantèlement de plus d'une vingtaine de filières durant ces vingt derniers jours.

Pas plus tard, qu'avant-hier, la Gendarmerie nationale a annoncé, à travers un communiqué rendu public, le démantèlement de deux réseaux.

Le premier est spécialisé dans le trafic de fausses monnaies en devises et ledeuxième dans les vols de véhicules et le trafic de drogue.

Agissant sur renseignements, les gendarmes de la brigade de Hassi-El-Fehal ont interpellé sur la RN01, reliant El-Menia à Ghardaïa, quatre trafiquants de fausse monnaie. Les mis en cause étaient à bord d'un véhicule, en possession de 56 250 coupures de papier sous forme de billets de banque de 200, 100 et 50 euros.

Une quantité importante de fausse monnaie confirmant comment Ghardaïa est devenue la plaque tournante de trafic de fausses devises.

Les quatre mis en cause ont été présentés hier devant le procureur de la République près le pôle pénal spécialisé de Ouargla, pour faux et usage de faux. L'un des présumés faux monnayeurs a été écroué et les autres ont été placés sous contrôle judiciaire.

La vallée du M'Zab est devenue aussi un grand atelier de fabrication d'armes à feu en tous genres. C'est ce qu'adécouvert la sûreté de Ghardaïa suite aux perquisitions menées durant ces vingt derniers jours.

En tout, une dizaine d'ateliers ont été localisés, ce qui a donné lieu à la récupération de plus d'une cinquantaine de pièces d'armes à feu, entre bombes artisanales, fusils de chasse et fusils artisanaux.

A leur tour, les éléments de la Gendarmerie nationale ont procédé, avant-hier, au démantèlement d'un réseau spécialisé dans les vols de voitures et le trafic de cannabis. Quatre présumés trafiquants dont un mineur ont été présentés devant la justice pour association de malfaiteurs, vol qualifié et détention et commercialisation de stupéfiants. Ils ont été placés sous mandat de dépôt. La Gendarmerie a indiqué que les démantèlements de réseaux font suite à des enquêtes ouvertes à l'issue des troubles à l'ordre public qu'a connus la wilaya. C'est suite à desinvestigations que les gendarmes enquêteurs ont interpellé deux individus dont un mineur, impliqués dans les vols commis durant la période du 7 au 10 juillet passés dans les domiciles de deux citoyens aux cités BabEssâad et ChâabetNichene, commune de Ghardaïa. Suite à l'enquête les gendarmes enquêteurs ont interpellé les deux autres mis en cause et récupéré dans le domicile de l'un d'eux, au centre-ville de Dhayat Ben Dhahoua, une partie des objets volés et 120 grammes de kif traité. **F. Sofiane**

TRAVAUX PUBLICS

Abdelkader Ouali insatisfait de la prestation de l'entreprise espagnole

LE MINISTRE des Travaux publics, Abdelkader Ouali, qui était mardi soir à Annaba, où il a effectué une visite de travail et d'inspection, a sévèrement critiqué l'entreprise espagnole chargée de l'aménagement du parking avions E de l'aéroport Rabah-Bitat, où une nouvelle aérogare est en réalisation depuis 2006. La rupture du stock de ciment qui est a l'origine, selon l'entreprise concernée, du retard dans l'achèvement des travaux du projet ne tient pas la route, a estimé le ministre des Travaux publics qui a donné instruction pour que cet ouvrage soit livré au moins dans trois mois. Face à la dégradation du réseau routier local long de 800 km entre routes nationales, chemins de wilaya et communaux, et suscitant parfois des critiques acerbes de la part des contribuables et des automobilistes, le ministre des Travaux publics a insisté sur l'impérative nécessité d'une stratégie d'entretien et de maintenance effective des routes, et de rompre avec la politique de bricolage qui a prévalu jusque-là. En visitant le nouvel ouvrage réalisé en remplacement du Pont Y à la sortie sud de la ville d'Annaba, le ministre a exhorté les responsables du secteur des travaux publics à accélérer les travaux de réalisation de la route assurant la jonction entre cet ouvrage, le carrefour de Sidi Brahim et la cité Seybouse dans le but de désengorger la circulation. Poursuivant sa visite, le ministre s'est enquis de l'avancement des travaux du projet de revêtement de la route nationale (RN) n°16 sur 10 km entre Annaba et El Hadjar, et celui relatif à l'aménagement de l'entrée Ouest d'Annaba, avant de se rende au port d'Annaba qui vient de connaître une opération de dragage générale destinée à améliorer ses capacités d'accueil en termes de trafic de marchandises et de voyageurs. Le chantier de réhabilitation de l'effondrement du CW n°15, entre la localité de Sidi-Aissa et la ville de Seraïdi, a été la dernière étape de la visite de travail du ministre des Travaux publics. A l'arrêt, ce chantier doit reprendre, a ordonné le ministre en accordant une rallonge financière pour le parachèvement de la réhabilitation de cette route touristique.

Nabil Chaoui

PERQUISITIONS ET DÉCOUVERTES DE PLANTS DE CANNABIS

Les Algériens cultivent de plus en plus le kif dans leurs maisons

Les saisies en cascade de plants de cannabis ces derniers jours par les gendarmes dans diverses maisons, suite à des perquisitions de domiciles, ont révélé l'existence d'un nouveau fléau : la culture de cannabis dans les foyers. L'Algérie peut-elle devenir la nouvelle Hollande ? Alerte à l'autoculture de cannabis dans les maisons. Les Algériens cultivent de plus en plus de cannabis dans les maisons. Voilà un constat auquel les services de sécurité sont arrivés suite à des découvertes de plusieurs plants ces derniers temps dans plusieurs maisons. L'exemple nous vient de la wilaya de Ghardaïa, où les gendarmes du groupement territorial ont découvert 20 plants dans le domicile d'un citoyen. Cette opération a été lancée durant la journée d'avant-hier, a expliqué un communiqué rendu public par le commandement de la Gendarmerie nationale. Il y est expliqué aussi que suite à des renseignements sûrs faisant état de la présence d'un carré de plants de hachich dans une maison appartenant à un présumé trafiquant, les gendarmes y ont exécuté une perquisition.

Le communiqué indique qu'agissant sur renseignements, et en vertu d'un mandat de perquisition, les gendarmes du groupement territorial de Ghardaïa ont interpellé le propriétaire de la maison et saisi dans son domicile, sis la cité des 450-Logements de Oued Nachou, commune de Ghardaïa, 20 plants de cannabis. Une enquête a été ouverte par la gendarmerie d'Oued Nachou pour savoir comment ces plants ont-ils été cultivés par le présumé trafiquant. Moins de 24 heures plus tard, une autre découverte de plants de cannabis a été réalisée, cette fois, par les gendarmes d'Adrar, au sud du pays. 134 plants de résine de cannabis ont été cachés dans un champ agricole tandis qu'une autre quantité a été localisée à l'intérieur d'une maison appartenant au même agriculteur. Les gendarmes de la brigade de Sbaâ ont appris la présence d'une grosse quantité de plants de cannabis cultivés au beau milieu d'un champ agricole. Agissant sur la base de renseignements judicieux, les gendarmes se sont mobilisés pour localiser le champ en question. Après des heures passées à la fouille, les gendarmes d'Adrar ont repéré le lieu en question. L'opération menée par ces derniers leur a permis la récupération de 134 plants de cannabis, soigneusement cachés dans le champ agricole d'un présumé trafiquant (actuellement en fuite) à Ksar Oudjoulane, commune de Tsabit. Suite à cela, une enquête a été ouverte pour localiser le présumé trafiquant. La culture de drogue est en train de s'amplifier dans le pays. De plus en plus de trafiquants possédant d'importants espaces, dans leurs foyers ou dans leurs champs, cultivent des plants de cannabis pour booster leurs activités. Même les particuliers qui souvent consomment des joints de hachich, recourent davantage à cette pratique illégale.

Un fléau qui commence à prendre de l'ampleur malgré la lutte que mènent sans relâche les services de sécurité, de gendarmerie et de police. Beaucoup de propriétaires de maisons ont fait de leurs domiciles des foyers de culture cannabique.

F. Sofiane

GRÈVE À LA MAIRIE D'AMALOU/ BÉJAÏA

Les travailleurs dénoncent l'insécurité au sein de l'APC et aux alentours

LES TRAVAILLEURS de l'APC d'Amalou sont entrés en grève illimitée, hier, pour dénoncer l'insécurité qui règne au sein de l'APC et aux alentours. Les employés, ont, maintes fois, été agressés verbalement et bousculés par un individu à l'intérieur même de la mairie. Le même comportement est observé aussi à l'extérieur quand ils quittent leurs bureaux. Une plainte a été déposée par le maire sans pour autant faire plier l'individu qui continue d'intimider l'ensemble des travailleurs. Nous avons appris qu'un rapport a été rédigé et envoyé par le maire aux différentes instances concernées dont la gendarmerie, le procureur de la République et le wali sur cet individu qui fait irruption au siège de l'APC à chaque fois ivre pour humilier les fonctionnaires de cette institution. Le maire d'Amalou, a qualifié sur la Radio locale, ce comportement d'outrage àfonctionnaire à l'intérieur d'une institution publique». Pour lui, «c'est inadmissible que cet individu au comportement grossier ne soit pas inquiété». Par ailleurs, des employés du service de l'Etat civil de l'APC de Kherrata menacentd'entrer en grève illimitée dans les prochains jours. Ces derniers évoquent comme motif à cette menace «le non versement de leurs salaires depuis 9 mois, soir depuis leur recrutement en octobre 2014. **N.B.**

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
République Algérienne Démocratique et Populaire
وزارة الصحة و السكان و إصلاح المستشفيات
Ministère de la Santé et de la Population et de la Réforme Hospitalière
المركز الاستشفائي الجامعي لبجاية
Centre Hospitalo-Universitaire de Bejaia
NIF : 412016000006066000001

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL RESTREINT N°40../CHU-B /2015

Le Centre Hospitalo-universitaire de Bejaia lance un avis d'appel d'offre national restreint, **portant l'acquisition de Matériel Médical au profit du CHU de BEJAIA durant l'année 2015 reparti en deux lots séparés comme suit :**

Lot N° 01 : MICROSCOPE OPERATOIRE POUR OPHTALMOLOGIE AVEC ASSISTANT
Lot N° 02: TREPAN DE HANNA

Sont admis à concourir au présent appel d'offre les importateurs ayant un agrément du ministère de la santé de la population et de la reforme hospitalière, les grossistes et les détaillants

Les soumissionnaires intéressés peuvent procéder au retrait du cahier de charge au niveau de la Direction Générale, bureau des marchés sis à l'Hopital Khellil Amrane cité Smina, contre paiement d'une somme de trois mille (3000,00 DA) dinars, au niveau du trésorier du CHU de Bejaia sis à l'Hôpital Frantz Fanon.

Le dossier de soumission doit contenir une offre technique et une offre financière.

L'offre technique doit contenir : Le cahier des charges « **offre technique** » portant le cachet et la signature du soumissionnaire avec la mention « **lu et accepté** », toutes les pièces fiscales et parafiscales et les autres pièces exigées énumérées à l'article 05 du cahier des charges partie "**offre technique**"

L'offre financière doit contenir Le cahier des charges « **offre financière** » dument renseigné, signé, daté et cacheté par le soumissionnaire, la lettre de soumission, les bordereaux des prix unitaire, les devis quantitatif et estimatif soigneusement renseignés, signés, cachetés et datés par le soumissionnaire

Le dossier de soumission « **offre technique et offre financière** » exigé par le présent cahier des charges doit être renseigné, confectionné et rangé selon la présentation suivante :

Le dossier constituant l'offre technique, doit être rangé dans une enveloppe fermée et cachetée sur laquelle sera portée uniquement la mention.

« Appel d'Offre National restreint N°40/2015»
« Acquisition de Matériel Médical Au profit du CHU-BEJAIA »
« OFFRE TECHNIQUE»

Le dossier constituant l'offre financière, doit être rangé dans une enveloppe fermée et cachetée sur laquelle sera portée uniquement la mention.

« Appel d'Offre National restreint N° 40./2015»
« Acquisition de Matériel Médical Au profit du CHU-BEJAIA»
OFFRE FINANCIERE»

Les deux enveloppes « **offre technique et offre financière** » ainsi confectionnées doivent être rangées dans une seule enveloppe extérieure scellée et totalement anonyme sur laquelle sera portée uniquement la mention :

« SOUMISSION A NE PAS OUVRIR »
« Appel d'Offre National restreint N° 40 /2015»
« Acquisition de Matériel Médical Au profit du CHU-BEJAIA»

Le pli ainsi confectionné doit être déposé auprès du **Bureau des marchés du Centre Hospitalo-universitaire de Bejaia, Hôpital Khellil Amrane, Cité Smina, Bejaia.**

Les offres techniques et financières déposées au niveau du bureau des marchés ne peuvent être ni retirées, ni modifiées.

La durée de préparation des offres est fixée à vingt et un (21) jours à compter de la date de la première parution de l'avis d'appel d'offre dans le BOMOP ou la presse.

La date et heure limite de dépôt des offres est fixée au dernier jour de la durée de préparation des offres, avant 12h00. Si la date et heure limite de dépôt des offres coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

L'ouverture des offres techniques et financière se fera en séance plénière le même jour de dépôt des offres, à treize heures et trente minutes (13h30 mn). Les soumissionnaires sont invités à assister à la réunion d'ouverture des plis qui aura lieu au siège du CHU de Bejaia (Salle des réunions).

Les soumissionnaires demeurent engagés par leurs offres pendant une période de trois mois et vingt et un jours à compter de la date de dépôt des offres.

Le Jeune Indépendant **du 30/07/2015 / ANEP N° 338 506**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE AIN-DEFLA
DIRECTION DES SERVICES AGRICOLES
NIF :099044019079704

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°03./2015.

La Direction Des Services Agricoles de la wilaya de Ain- Defla lance un Avis d'appel d'offres national ouvert pour **la réalisation d'un siège de subdivision agricole a MILIANA en 02 lots** comme suit :

LOT N° 01 : GROS OEUVRE+CES+VRD (DESTINE AUX ENTREPRISES ORDINAIRES)
LOT N° 02 : MUR DE CLOTURE (DESTINE AUX MICRO ENTREPRISES)

Les entreprises qualifiées dans le secteur des activités principales bâtiment pour le lot N° 01 et les micro-entreprises crées dans le cadre des dispositifs de soutien à l'emploi des jeunes pour le lot N° 02, et intéressées par le présent avis d'appel d'offre, peuvent retirer le cahier des charges auprès de la direction des services agricoles de la wilaya d'Ain Defla contre paiement de 1.500,00 DA représente les frais d'impression au niveau du Trésor DE LA WILAYA D'AIN DEFLA.

Les offres accompagnées des pièces et documents tels qu'exigées par le cahier des charges, doivent être présentées dans deux (02) enveloppes distinctes fermées et cachetées, une enveloppe contenant « l'offre technique » et une enveloppe contenant « l'offre financière ».

Les documents et les pièces requises sont ceux exigés à l'article 09 page 05 des instructions aux soumissionnaires du cahier des charges sont notamment :

A- Offre Technique :

1- Déclaration à souscrire
2- une copie de certificat de qualification et de classification professionnelle ou décision de création de la micro entreprise (décision d'éligibilité à l'aide de l'état).
3- Attestation de dépôt légal des comptes sociaux du dernier exercice, pour les sociétés dotée de la personne morale.
4- Attestations de Mises à jour CNAS, CASNOS et CACOBATPH valides.
5- Extrait du casier judiciaire N° 03 du soumissionnaire lorsqu'il s'agit d'une personne physique, et du gérant ou du directeur général de l'entreprise lorsqu'il s'agit d'une société ou personne morale.
6- les moyens matériels et humains (encadrement).

B- Offre Financière Comprendra :

1- La lettre de soumission,
2- Le bordereau des prix unitaires
3- Le devis quantitatifs - estimatifs

Les deux enveloppes (technique et financière) seront mises sous pli anonyme et fermé et qui porte la mention suivante :

« A ne pas ouvrir appel- d'offres n°03-réalisation **D'UNE SUBDIVISION AGRICOLE A MILIANA** lots N°..... », Adressée et déposée auprès de : Monsieur le directeur des Services Agricoles, Boulevard 19 mars, Wilaya de Ain- Defla .

La durée de préparation des offres est fixée à Vingt et un jours à compter de la date de la première publication de l'avis d'appel d'offres dans le Bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP) ou la presse.

Le jour limite de dépôt des offres et le jour d'ouverture des plis techniques et financiers correspondent au dernier jour de la durée de préparation des offres. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant ;

L'heure limite de dépôt des offres est fixée à Douze (12h00) heures.

L'heure d'ouverture des plis techniques et financiers est fixée à quatorze heures (14h 00mn) et aura lieu au siège de la Direction Des Services Agricoles de la Wilaya de Ain Defla, en séance publique

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant un délai de cent onze (111) jours à compter de la date de dépôt des offres.

Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis.

Le Jeune Indépendant **du 30/07/2015 / ANEP N° 338 507**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE TIPAZA

ASSEMBLEE POPULAIRE COMMUNALE DE FOUKA

Tel : 024-40-15-91

IF : 42250111310

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°10/2015

Le président de L'assemblée populaire communal de Fouka lance un 1ème avis d'appel d'offres national restreint pour :

Aménagement de la placette 05 juillet Fouka centre

Les entreprises intéressées par le présent avis d'appel d'offre restreint et disposant d'un certificat de qualification et classification professionnelle spécialité « **bâtiment** » en activité principale **catégories Trois (03) ou plus** peuvent retirer le cahier des charges auprès de secrétariat du président de L'assemblé populaire communal de Fouka contre paiement **de Trois mille dinars (3000DA)** auprès du trésorier intercommunal-Fouka.

La durée de préparation des offres techniques et des offres financières est fixée à **quinze (15) jours** à compter de la première parution de l'avis d'appel d'offre restreint dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur publics (BOMOP) ou dans la presse jusqu'à 13h00 mn. Si cette date coïncide avec un jour férie ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres sera prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

La date de dépôt des offres est fixée à **quinzième (15) jours** à compter de la date la première parution de l'avis d'appel d'offre restreint dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur publics (BOMOP) ou la presse de **13h00 mn jusqu'à 14 h 00 mn .** Si cette date coïncide avec un jour férie ou un jour de repos légal, la durée de dépôt des offres sera prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les offres seront déposées auprès de secrétariat du président de l'assemblé populaire communal de Fouka. les offres doivent comporter une offre technique et une offre financière. Chaque offre est insérée dans une enveloppe fermée et cachetée, indiquant la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention : « **offre technique** » **ou** « **Offre financière** » selon le cas. Dans une autre enveloppe anonyme, comportant la mention suivante :

A MONSIEUR LE PRESIDENT DE L'ASSEMBLEE POPULAIRE COMMUNAL

SOUMISSION A NE PAS OUVRIR

AVIS D'APPEL D'OFFRE RESTREINT N° 10/2015

Aménagement de la placette 05 juillet Fouka centre

Les offres comprenant les pièces réglementaires selon le cahier des charges doivent être scindées en deux :

- Offre technique (voir cahier des charges)
- Offre financière (voir cahier des charges)

Les offres resteront valides pendant une période 105 jours à compter de la date de dépôt des offres.

Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis qui fera le jour correspondant à la date de dépôt des offres à 14h00 mn a la salle de délibération de L'ASSEMBLEE POPULAIRE COMMUNAL DE FOUKA

Si ce jours coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, l'ouverture des plis sera reportée au jour ouvrable.

NB : les pièces accompagnant les soumissionnaires doivent être lisibles, en cours de validité.

Le Jeune Indépendant **du 30/07/2015 / ANEP N° 338 510**

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

République Algérienne Démocratique et Populaire

وزارة السكن, العمران و المدينة

Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la ville

مديرية التعمير , الهندسة المعمارية و البناء لولاية البويرة

Direction de l'Urbanisme, de l'Architecture et de la Construction de la Wilaya de Bouira

MISE EN DEMEURE N°02

- Vu le marché de réalisation n°07/DUC du 18/03/2015
- Vu l'ODS de démarrage des travaux n°01 du 22/03/2015.
- Vu la mise en demeure n°01 perme dans le Quotidien chiffre d'affaire en date du 08/07/2015.
- Vu le PV de constat du 19/07/2015

L'entreprise **ETB TCE MERZOUK MOHAMED** représenté par son gérant **MERZOUK MOHAMED** demeurant à **HAGUI COMMUNE D'EL ADJIBA Wilaya de BOUIRA,** titulaire du marché approuvé le **23/02/2015** sous le **n°042** par **CMP** et visé par le Contrôleur Financier sous le **n°113** en date du **17/03/2015** et par le maitre de l'ouvrage sous le **n°07/DUC** en date du **18/03/2015** relatif à la réalisation du projet: **Lot n° 01 : Aménagement , AEP, Assainissement et Eclairage public de quartier HAMANA a lakhdaria** est mise en demeure dans un délai de 10 jours.

D'entamer les travaux objet du marche.

Faute de quoi, des mesures coercitives prévues par la réglementation en vigueur seront prises à l'encontre de l'entreprise.

Le Jeune Indépendant **du 30/07/2015 / ANEP N° 338 339**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
Ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme Hospitalière
Direction de la Santé et de la Population
De la wilaya de Boumerdès
Etablissement public de santé de proximité
Khemis El Khechna - Boumerdès

AVIS DE RECRUTEMENT

La Direction de Etablissement public de santé de proximité Khemis el Khechna organise un concours de recrutement sur titre pour l'accès aux grades suivants :

Grade	Nombre de postes	Diplôme	Dossier de candidature
Chirurgien dentiste de santé publique .	02	Diplôme en chirurgie dentaire	- Une demande manuscrite. - Une copie du diplôme requis légalisée. - Relevé de notes. - Une attestation justifiant la position vis-à-vis du service national (pour les candidatures hommes). - Photocopie de la carte nationale d'identité légalisée. - Un bulletin d'information à remplir par le candidat. - Une photo d'identité. - Résidence wilaya de Boumerdès

Le dépôt des dossiers de candidature s'effectue à la sous-direction des ressources humaines. EPSP Khemis el Khechna.
La date limite de dépôt des dossiers est fixée à quinze (15) jours de travail à partir de la première date de parution du présent avis dans le journal.

LE DIRECTEUR

Le Jeune Indépendant **du 30/07/2015 / ANEP N° 338 509**

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE MÉDÉA

DIRECTION DES ÉQUIPEMENTS PUBLICS

***SERVICE DES MARCHES* PUBLICS**

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE
***NIF* 99826019002719**

Suite à l'appel d'offre national restreint n°**22/2015** paru sur les quotidiens ELWAKT ELAKHAR en date du **26/05/2015** et Le Jeune Independent en date du **26/05/2015** relatif à la réalisation du projet cité ci-dessous. La direction des équipements publics de la wilaya de Médéa, prononce l'attribution provisoire du marché :

Remarque : la direction des équipements publics invite les soumissionnaires qui sont intéresses de se rapprocher à nos services, au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire du marché, à prendre connaissance des résultats détailles de l'évaluation de leurs offres techniques et financières, (art 125 alinéa 15) décret 10-236 du 28 chaoual 1431 correspondant au 07 octobre 2010. Modifier et complété, portant règlement des marches publics.

Projet	Lot	Entreprise	Adresse	Note technique 50/100	Montant TTC DA	Délai	NIF de l'attributaire
Réalisation D'un Siège De Sureté De Daïra Avec 08 Logements à Ain Boucif WILAYA DE MEDEA	Lot N°01 : Réalisation D'un Siège De La Sureté	ETB : TITANE MOHAMED	HAI EL AHLEM CHELLALET EL ADHAOURA -WILAYA DE MEDEA-	52.78	66.127.440,60	18 mois	196526180073132
	Lot n°02: Réalisation De 08 Logements	ETB : BOURZAM A DJAMEL	ZONE D'ACTIVITE TLETAT EDDOUAIR -WILAYA DE MEDEA-	50.33	35.000.380,83	12 mois	197526450024136
	Lot n°03: VRD + locaux techniques+a ménagement extérieur. - VRD D'un Siège. - VRD du Logements	INFRUCTEUX					

Un délai de 10 jours est accordé aux soumissionnaires pour toute éventuelle réclamation , à compter de la première parution de cet avis sur les quotidiens nationaux , conformément à l'article 114 du décret présidentiel n° 10-236 du 28 chaoual 1431 correspondant au 07 octobre 2010 modifier et complété, portant réglementation des marchés publics.
Remarque : en cas de recours la commission des marché de la wilaya est compétente d'examiner le recours

***Le Jeune Indépendant* du 30/07/2015 / ANEP N° 338 397**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Wilaya de Blida
Daïra de Meftah
Commune de Meftah
N° : ..17..... / 2015
NIF : 096209189175705 01

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux dispositions décret présidentiel N° **10-236** du **07/10/2010** modifier et complété portants réglementations des marchés publics.

Le président de l'assemblée populaire communale de Meftah par intérim informe l'ensemble des soumissionnaires concernés par l'avis d'appel d'offres national restreint N°**11/2015** annoncé dans les quotidiens nationaux «**Akhebar El Yaoumi**» Le **15/06/2015** et «**Le Jeune Indépendant**» Le **11/06/2015** ainsi dans le BOMOP ayant pour objet :

- **Aménagement Place Publique 10 Mai 1956 Centre Meftah.**

Que la commission d'évaluation des offres lors de sa réunion a attribué provisoirement la réalisation de l'opération a l'entreprise suivante :

N°	Désignation	L'entreprise	NIF	Montant en TTC	Délai	Critère
01	Aménagement Place Publique 10 mai 1956 Centre Meftah	ETB / TCE AMEUR ABDERRAHMANE Meftah - Blida	195 509 180 070 824	14.004.736.20 DA	Cinq (05) Mois	Mieux disant

Un délai de **10 jours** est accordé aux soumissionnaires pour toutes éventuelles réclamations à compter de la date de publication du présent avis.

***Le Jeune Indépendant* du 30/07/2015 / ANEP N° 338 534**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
----------0----------

WILAYA DE BLIDA
DAIRA D'EL AFFROUN
COMMUNE OUED DJER
N° D'IDENTIFICATION FISCAL : 098409229063120

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE L'APPEL D'OFFRE

NATIONAL RESTREINT N°24/2015 DU 17/06/2015

Pour la 2eme fois

En application de l'article 49 du décret présidentiel n°10/236 du 07/10/2010 portant la réglementation des marchés publics modifié et complété.

- Suite à l'avis de l'appel d'offre national restreinte pour la 2eme fois paru dans les journaux :
- المحرر اليومي du **22/06/2015,** Indépendant du **22/06/2015.**
- Suite aux : PV d'ouverture des offres N°**26** du **12/07/2015.**

Et PV d'analyse des offres N°**23** du **23/07/2015.**

Le P/APC de la commune d'Oued Djer informe les soumissionnaires que les projets de l'avis d'appel d'offre national restreinte, qu'à l'issue du jugement des offres des opérations ont été attribués provisoirement à la société suivante :

N°	Projet	Entreprise	Montant de l'offre après correction en TTC (DA)	Délai	Obs
1	TRAVAUX PARACHEVEMENT COMPLEXE SPORTIF DE PROXIMITE A OUED DJER	ETB HAMICI Mohamed Boumedfaa W.Ain defla	64 345 251.09	20 Mois	-Moins Disant

Tout soumissionnaire, qui conteste ce choix, peut introduire un recours auprès de la commission des marchés communal dans les dix (10) jours qui suivent, à compter de la première parution du présent avis dans les journaux .Ceci en application de l'article 114 du décret présidentiel n°10/236 du 07/10/2010 portant la réglementation des marchés publics modifié et complété, et sont invites de se rapprocher du service contractant a prendre connaissance des résultats détaillés, de l'évaluation de leur offre techniques et financières, au plus tard trois (03) jours à compter au premier jour de la publication de l'attribution provisoire du projet, conformément a l'article 125 du décret présidentiel précité

***Le Jeune Indépendant* du 30/07/2015 / ANEP N° 338 391**



AGRESSION TURQUE CONTRE LA SYRIE ET L'IRAK

Le parlement d'Ankara se réuni sur fond de guerre

Le Parlement turc s'est réuni hier en urgence pour débattre de la «guerre contre le terrorisme» engagée par le gouvernement de façon simultanée contre le groupe Etat islamique (EI) et les rebelles kurdes, qui suscite la suspicion de l'opposition sur les visées du président Recep Tayyip Erdogan.



Le gouvernement se présente devant les 550 députés à Ankara fort du «ferme soutien» exprimé la veille par l'OTAN à la Turquie, même si ses alliés ont estimé que le processus de paix avec la rébellion kurde ne devait pas être sacrifié sur l'autel d'une lutte tous azimuts contre le terrorisme.

Pour le parti de la justice et du développement (AKP) au pouvoir, cette session parlementaire serait propice à la signature d'une déclaration commune en faveur de la lutte contre le terrorisme, gage d'une sorte d'«union nationale» autour du président Erdogan.

Mais certains élus de l'opposition accusent le président turc de mener une «stratégie de la tension» en vue d'élections législatives anticipées qui lui permettraient d'effacer les résultats décevants du scrutin du 7 juin, où l'AKP avait perdu la majorité absolue pour la première fois depuis 2002.

«Il est hors de question de reculer» face à la menace terroriste, a assuré avant-hier le président Erdogan avant un voyage officiel en Chine, en jugeant en outre «impossible» de poursuivre le processus de paix avec la guérilla kurde.

Des F-16 turcs ont mené de nouveaux raids dans la nuit de mardi à mercredi contre une demi-douzaine d'objectifs kurdes dans le nord de l'Irak ainsi que dans le sud-est de la Turquie.

Le Parlement se retrouve alors que se multiplient les attaques isolées contre des militaires, attribuées au Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK), et les raids aériens de l'armée contre des positions de la rébellion.

Des enlèvements de policiers, certains en compagnie de leur famille, et des heurts entre forces de l'ordre et manifestants ont encore été signalés dans les dernières 24 heures dans plusieurs localités du sud-est du pays à majorité kurde, a indiqué hier l'agence officielle Anatolie.

Les arrestations de militants kurdes, d'extrême-gauche ou de sympathisants présumés de l'Etat islamique, se poursuivent également par dizaines chaque jour, selon la presse.

La donne a totalement changé depuis l'attentat du 20 juillet à Suruç, à proximité de la fontière syrienne, qui a fait 32 morts parmi de jeunes militants de la cause kurde.

L'attaque a été attribuée aux djihadistes de l'EI, mais elle a entraîné une réplique immédiate du PKK contre les autorités turques, accusées d'avoir longtemps fermé les yeux ou même encouragé les activités des djihadistes.

Cet attentat a conduit l'armée turque à bombarder pour la première fois des positions de l'EI en Syrie, un engagement vivement salué par les Etats-Unis qui mènent la coalition internationale antijihadiste. Mais, en Turquie, ce tournant stratégique a été largement occulté par la reprise simultanée des raids contre les bases arrières du PKK en Irak. La Turquie a aussi bombardé des positions de milices kurdes en Syrie, ce qui pose un problème de fond aux Occidentaux puisque ces combattants sont leur principal allié sur le terrain face à l'EI.

Depuis vendredi, l'aviation turque a bombardé quotidiennement des cibles du PKK. Aucun raid turc contre l'EI n'a toutefois été signalé ces derniers jours.

Considéré comme un des grands vainqueurs des dernières élections, le parti turc prokurde HDP est désormais clairement sur la défensive, estimant être la cible prioritaire d'Erdogan. Avec 13% des voix et 80 députés, il est largement à l'origine de l'échec relatif de l'AKP.

«L'un des principaux objectifs des opérations en cours dans les airs, sur terre et dans les médias est de faire mal au HDP dans la perspective d'élections anticipées», a affirmé le chef de file du parti Selahattin Demirtas, sommé en vain par le pouvoir de condamner les dernières actions du PKK.

Cette crise se déroule alors que l'AKP mène des discussions avec le Parti républicain du peuple (CHP, social-démocrate) pour tenter de former une coalition de gouvernement. Mais certains éditorialistes turcs parient d'ores et déjà sur un échec des négociations et sur des législatives anticipées en novembre.

R. I.



SYRIE

Cinq morts dans une agression aérienne israélienne

L'AVIATION israélienne a tué hier, lors d'une agression aérienne, deux membres du mouvement libanais Hezbollah et trois combattants antiterroristes dans la province syrienne de Qouneitra, à la lisière du Golan occupé par Israël depuis 1967, selon une ONG. «Un avion israélien a frappé une voiture dans la localité de Hadar, tuant deux membres du Hezbollah et trois membres des Comités populaires pro-régime», a affirmé Rami Abdel Rahmane, directeur de l'Observatoire syrien des droits de l'homme (OSDH).

AFGHANISTAN

Enquête sur la mort du mollah Omar

LE GOUVERNEMENT afghan a annoncé hier qu'il enquêtait sur des informations annonçant la mort du mollah Omar, chef suprême des talibans afghans en fuite depuis la fin 2001 et dont le sort reste un mystère depuis des années. «Nous enquêtons sur ces information et nous prononcerons dessus une fois que leur exactitude sera confirmée», a déclaré Sayed Zafar Hashemi, le porte-parole de la présidence afghane, lors d'une conférence de presse à Kaboul. Plusieurs sources anonymes gouvernementale et rebelle ont en effet annoncé la mort du chef suprême des talibans, selon The Telegraph et la BBC hier. Il serait décédé il y a deux ou trois ans, selon ces sources, mais les causes de la mort ne sont pas évoquées.

PAKISTAN

La police tue un chef de groupe antichiite

LE CHEF du plus violent groupe armé antichiites du Pakistan et 13 de ses proches ont été tués hier lors d'une opération policière, signe de la volonté grandissante d'Islamabad de neutraliser les groupes rebelles violents sur son sol. Malik Ishaq, environ 55 ans, était l'influent leader du Lashkar-e-Jhangvi (LeJ), faction sunnite extrémiste proche d'Al-Qaïda et accusée d'innombrables attaques, en partie revendiquées, contre la minorité chiite (20% de la population).

RAPPORT SUR LE MASSACRE DE 135 CIVILS PALESTINIENS À RAFAH

Amnesty International accuse Israël de crimes de guerres

Amnesty International a accusé hier Israël d'avoir commis «des crimes de guerres» en tuant «au moins 135 civils» en représailles à la capture d'un de ses soldats lors de la guerre de l'été 2014 dans la bande de Gaza.«De nouvelles preuves montrent que les forces israéliennes ont perpétré des crimes de guerre en représailles à la capture d'un soldat (...) Le caractère systématique et apparemment délibéré des attaques aériennes et terrestres sur Rafah qui ont tué au moins 135 civils pourraient également constituer un crime contre l'humanité», accuse l'ONG dans un rapport publié avec l'équipe de recherche londonienne Forensic Architecture.

Israël «a mené une séries d'attaques disproportionnées et sans discrimination» sur la région de Rafah, dans le sud de la bande de Gaza, et «n'a pas mené d'enquête indépendante sur ces agissements», poursuit l'ONG.

Le rapport «Black Friday: carnage à Rafah» se fonde sur «des centaines de photos et de vidéos, des images satellite et les témoignages de personnes ayant assisté aux événements», qui retracent le cours des attaques qui ont débuté le 1er août à Rafah.

Ce jour-là, le lieutenant Hadar Goldin disparaissait. Le lendemain, Israël le déclarait officiellement mort. Aujourd'hui, il serait en négociations avec le Hamas, au pouvoir à Gaza, pour le retour de son corps en échange de la libération de prisonniers palestiniens.

Le 1er août, Amnesty affirme qu'Israël a lancé sa «procédure Hannibal», une mesure controversée qui consisterait à mener des raids pouvant mettre en danger la vie du soldat pour empêcher sa capture vivant. Une procédure que l'armée ne reconnaît pas employer, mais que médias et observateurs lui attribuent régulièrement. Selon Amnesty, «la mise en œuvre de la directive Hannibal a entraîné le lancement d'attaques illégales contre des civils».

Le rapport cite des témoins évoquant «des scènes de panique et de chaos sous un déluge de feu des avions F-16, des drones, des hélicoptères et de l'artillerie, tuant des civils à pied ou à bord de véhicules évacuant des blessés».

Les autorités israéliennes ont dénoncé «un faux récit des événements», accusant Amnesty «d'obsession compulsive dès qu'il s'agit d'Israël».

R. I. et agences

DIXIT

«Après des consultations au bureau du Premier ministre, la construction immédiate de 300 logements à Beit El a été autorisée».

Communiqué du cabinet israélien qui autorise la colonisation en Cisjordanie occupée.

«Cette décision est une réponse sioniste, c'est de cette manière que nous allons construire notre pays».

Naftali Bennett, le ministre israélien de l'Education, lui-même ancien leader des colons de Cisjordanie occupée, qui salue cette décision.

«La Commission de libération conditionnelle a émis un avis accordant la remise en liberté à notre client. Et la décision de libérer M. Pollard n'est pas liée aux récents développements au Moyen-Orient».

Communiqué des avocats de l'espion israélien Jonathan Pollard, en prison aux USA depuis 1985.

L'ALLIANCE DES ASSOCIATIONS D'AIDE AUX CANCÉREUX TIRE LA SONNETTE D'ALARME SUR LA SITUATION DE CES MALADES

L'ALLIANCE des associations d'aide aux cancéreux dans 10 wilayas a tiré à Alger la sonnette d'alarme sur "la situation catastrophique" de ces malades.
A cet égard, la présidente de l'alliance, Hamida Kettab a affirmé lors d'une conférence animée au forum du quotidien "Deka News", que la situation des cancéreux "régresse de jour en jour", soulignant que l'écart entre les rendez-vous fixés pour la radiothérapie "est passé de 5 mois ces dernières années à une année et demie en 2015".
Elle a appelé au remboursement par la Caisse nationale des assurances sociales (CNAS), des séances de radiothérapie effectuées au niveau du secteur privé, une seule séance coûtant près de 12.000 DA.
Elle a cité a cet effet le cas des patientes atteintes du cancer du sein ayant subi une ablation et "leurs souffrances", outre l'écart important entre les différentes séances de radiothérapie.
Il ne s'agit pas d'un problème d'équipements ou de structures mais plutôt d'un problème de gestion", a-t-elle estimé, soulignant que "la situation empire de jour en jour".
Déplorant le fait que certains malades ne bénéficiaient pas de chimiothérapie au sein des établissements hospitaliers publics, Mme Kettab a souligné "l'absence d'une prise en charge de la douleur et la pénurie de calmants (morphine)", appelant à "veiller à la préservation de la dignité du patient".
Noura Boulazrag, présidente de l'association "El-Amal" de la wilaya de Batna a cité le centre de cancérologie de cette wilaya, ouvert en 2014, qui "enregistre un manque dans plusieurs spécialités et qui est incapable de prendre en charge les patients, originaires de dix wilayas voisines".
Le représentant de l'association de la wilaya de Jijel Mourad Boukraa dit que leur centre connaît également une situation déplorable qui déteint sur les malades de cette ville, soulignant la nécessité de "poursuivre l'action des associations en vue d'améliorer la prise en charge des malades atteints du cancer".
La représentante du ministère de la santé, de la population et la réforme hospitalière, Salima Meghmoun a indiqué qu'après l'ouverture des centres de Sétif et de Batna et la réhabilitation du centre anti-cancéreux de Constantine, l'écart entre les différentes séances a été réduit, rassurant les associations quant à l'ouverture et l'équipement de nouveaux centres à la fin de la l'année en cours.
Au sujet de la prescription de l'ordonnance de chimiothérapie et l'obligation faite au patient de les obtenir en dehors des hôpitaux, Mme Meghmoun a appelé les malades concernés à soumettre leurs ordonnances directement au ministère pour ouvrir une enquête et aider ces patients à acquérir leur médicament.
S'agissant de la pénurie des médicaments au niveau des hôpitaux, le directeur de la Pharmacie centrale des hôpitaux (PCH), M'hamed Ayad a insisté sur la distribution régulière des médicaments aux différents établissements hospitaliers, soulignant la disponibilité d'un stock de sécurité au niveau de la pharmacie centrale

Malades atteints d'hépatite C: un traitement plus «efficace» en cours d'examen en Algérie



Un traitement innovant dont l'efficacité est avérée à hauteur de prés de 100% et destiné aux malades atteints d'hépatite de type C est en cours d'examen en Algérie, a révélé, hier à Alger Dr Nabil Debzi, chef de service d'hépatologie au CHU Mustapaha Bacha, en marge de la rencontre de célébration de la Journée mondiale de lutte contre l'hépatite.

Le spécialiste a fait savoir à la presse que le nouveau traitement a prouvé son efficacité et ce sur plus de 95% des cas traités à l'étranger, tandis que celui prescrit jusqu'à présent en Algérie ne l'est que sur prés de 50 % des cas.
Promettant une "bonne nouvelle" pour cette catégorie de malades d'ici fin 2015, le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abdelmalek Boudiaf, a indiqué que la facture de la prise en charge de cette pathologie est parmi "les plus lourdes" et dépassant largement les 02 milliards de dinars.
Aussi, a-t-il convié, lors de son intervention, les spécialistes à "élaborer des consensus de traitement pour l'acquisition des produits nécessaires à la prise en charge efficace et optimale des malades".
De même qu'il les a exhortés à "disposer des outils de surveillance et de recueil de l'information", à l'instar du registre national des hépatites, ainsi qu'à organiser une "coordination nationale pluridisciplinaire" afin, à défaut d'éradication, tout au moins une réduction conséquente de la pathologie. Le ministre a, dans ce sens, évoqué le programme national relatif aux hépatites B et C engagé par l'Algérie et rendant "obligatoire" la vaccination de l'hépatite B dans le calendrier national vaccinal de l'enfant. Il en est de même, a poursuivi le ministre, pour les professions exposées et les personnes à risque, ainsi que le dépistage des hépatites à travers les CDV (centres de dépistage volontaire), etc.
En dépit de ces dispositions, la maladie poursuit sa transmission favorisée par un "manque de mesures préventives multiples", a déploré M. Boudiaf, citant les hémodialysés, dont la pathologie constitue un facteur à risque important, causant entre 1.300 et 1.500 hémophiles par an.
Autre facteur de risque, a-t-il cité, la maladie du Sida, insistant sur le rôle "décisif" joué par les professionnels de la santé quant à la prévention, le diagnostic et le traitement de lÆhépatite.
De même que celui "essentiel" des structures de santé dans la lutte contre les hépatites, a-t-il ajouté, conviant les professionnels de santé à "accroître leur prise de conscience" sur les risques liés aux hépatites.
Les hépatites virales, un groupe de maladies infectieuses appelées hépatites A, B, C, D et E, touchent des centaines de millions de personnes dans le monde, provoquant des affections aiguës et chroniques du foie et tuant près de 1,5 million de personnes par an, les hépatites B et C étant les principales responsables de ces décès.
L'Algérie, concernée par l'hépatite B (2,15% de la population globale) et C (1%), est considérée de moyenne endémicité. La prévalence du virus C en milieu hémophile est à hauteur de prés de 24 %.

L'OMS demande plus d'efforts pour lutter contre les hépatites virales

L'ORGANISATION MONDIALE de la Santé (OMS) a appelé à plus d'efforts pour lutter contre les hépatites virales, précisant que les infections provoquées par les hépatites A, B, C, D et E faisaient quelque 1,45 million de morts par an dans le monde.
Cet appel a été lancé à l'occasion de la Journée mondiale contre l'hépatite, célébrée tous les 28 juillet, dont le thème cette année est "prévenir l'hépatite, agir maintenant".
"A elles seules, les hépatites B et C sont conjointement responsables d'environ 80% de tous les décès par cancer du foie et causent près de 1,4 million de décès chaque année", a noté Stephane Dujarric, porte-parole du secrétaire général de l'ONU Ban Ki-moon.
L'OMS met les populations en garde contre le risque de contracter une hépatite via une transfusion de sang non sécurisé, du matériel de perfusion non stérile, l'utilisation de seringues usagées. Selon leurs types, les virus peuvent également se transmettre par l'eau et les aliments, les fluides corporels ou encore de la mère à l'enfant.
L'organisation onusienne recommande notamment la vaccination de tous les enfants contre l'hépatite B, qui fait quelque 780.000 victimes chaque année.
Un vaccin sûr et efficace peut protéger à vie contre l'hépatite B. L'OMS rappelle sur son site que le vaccin doit être administré dès que possible après la naissance, de préférence dans les 24 premières heures, suivi de deux ou trois doses pour compléter la série. Elle recommande également la vaccination des adultes exposés à un risque accru d'hépatite B: les personnes ayant fréquemment besoin de sang ou de produits sanguins (tels les dialysés), les personnels soignants, les consommateurs de drogues injectables, les membres du foyer de personnes présentant une hépatite B chronique ou encore les personnes ayant de nombreux partenaires sexuels, selon le communiqué de l'OMS. La date du 28 juillet a été choisie en l'honneur de l'anniversaire du lauréat du Nobel de médecine 1976, le Pr Baruch Samuel Blumberg, découvreur du virus de l'hépatite B et développeur du premier vaccin contre l'hépatite B.

M. SI EL HACHEMI ASSAD, SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DU HAUT COMMISSARIAT À L'AMAZIGHITÉ :

«Nous privilégions le partenariat pour un programme commun»

L e Haurt commissariat à l'amazighité vient de terminer un important colloque de trois jour à Jijel avec pour thème la toponymie. Son secrétaire général, M. Si El Hachemi Assad nous en parle. Lui-même s'est impliqué personnellement, corps et âme pour l' organisation de ces journées scientifiques mettant en œuvre ses qualités humaines d'engagement, de rigueur, d'énergie judicieusement employée, de rationalité et de profond militantisme envers les valeurs et principes de notre identité nationale.



M. Assad, le haut commissariat vient de clôturer avec succès trois journées scientifiques. Pourquoi le thème a porté sur la toponymie et pourquoi le lieu choisi est Jijel. ?

La toponymie comme chacun sait est la science des noms des lieux. Il est important que les appellations de nos lieux géographiques reflètent nos réalités socioculturelles. D e tout temps les hommes ont démontré leur attachement profond à leur terre par le choix des noms qu'ils lui ont donnés. Nous n'ignorons pas que des études en Algérie ainsi que des ouvrages existent sur la toponymie. Notre ambition en organisant ce colloque est de pouvoir fédérer les différentes analyses sur ce sujet et de les confronter dans un esprit de logique et de sérénité. Aussi avons-nous invité des experts, des spécialistes ainsi que des universitaires de haut niveau venus de différentes régions d'Algérie pour les exposer et les débattre. Nous voudrions qu'à l'avenir, les responsables aptes à donner des noms de lieux consultent ces experts et universitaires qui ont travaillé sur le terrain et qui sont à même de retracer avec fidélité et authenticité l'origine et les racines des noms de lieux avec leur consonance orthographique exacte, dénuée d'altération ou de transformation. Nous avons choisi Jijel parce que le haut commissariat à l'amazighité tient a associer les chercheurs et universitaires de cette wilaya à cette démarche scientifique qui concerne toute notre nation.

Le haut commissariat à l'amazighité manifeste la volonté d'élargir son action et ses programmes par des liens de partenariat avec les institutions. Pouvez vous précisez cette option ?

Effectivement, pour mieux confirmer notre action nous avons signé des conventions de partenariat avec les universités, des ministères, des entreprises d'impression de livres. A titre d'exemple, le HCA qui publie le plus grand nombre de livres en langue amazighe élargie son action avec des conventions signées avec l'OPU. Avec le ministère de la communication un programme commun a été mis en place pour la formation dès cette fin du mois d'août de journalistes activant dans les stations radios. Dans cet esprit nous souhaitons engagé un programme d'activité avec le ministère de l'intérieur pour la sensibilisation des cadres des Assemblées populaires communales à cela, suite aux recommandations issus de ce colloque de Jijel sur la toponymie. Comme vous le constatez, nous privilégions le partenariat pour des programmes communs.

L'enseignement de la langue amazighe s'élargit progressivement. Un département de la langue et la culture amazighe est aujourd'hui opérationnel à Batna. Que est-il ?

En effet, le département de la langue et la culture amazighe est en activité à l'université de Batna. Il s'ajoute à ceux des universités de Tizi Ouzou, Bouira et Béjaia et représentant un jalon important dans l'élargissement de tamazight à l'échelle nationale. Quant à l'enseignement, les caractères utilisés peuvent être pour le moment latins, en lettres tifinaghes ou arabes, selon la convenance de l'enseignant et le lieu.

Kamel Cheriti

LE GALA DU JOUR
Mezghana

TROIS CHANTEURS, Lyes Ksentini, Samy Zeryeb et Thanina, inaugurent aujourd'hui, jeudi 30 juillet, dès 22h, au Théâtre de verdure du complexe culturel Laadi-Flici à Alger, Layali Mezghana, une série de concerts qui se poursuivra jusqu'à la mi-août.

Lors de cet évènement estival, l'établissement Arts et Culture de la wilaya d'Alger consacre l'espace scénique aux vedettes de la chanson algérienne. Le programme est scindé en deux parties, l'une sera animée jusqu'au jeudi prochain, et l'autre du samedi 08 au samedi 15 du mois prochain. La soirée d'ouverture sera marquée par la dimension festive. D'un côté, les chanteurs Lyes Ksentini et Samy Zeryeb, et de l'autre, l'actrice et chanteuse de musique traditionnelle d'expression kabyle, Thanina qui a donné un caractère moderne à son répertoire. Les deux premiers artistes, issus de la tradition de la musique andalouse, présenteront certainement un cocktail de chansons de plusieurs styles : le constantinois et l'algérois, malouf et hawzi. La soirée du lendemain sera pleinement féminine, étant celle de Hassiba Amrouche et Naima Ababsa. Avec ces voix de la chanson populaire, la fête est toujours au menu des spectateurs dans les gradins. Connue pour sa voix puissante, Hassiba A. chante en kabyle et en arabe dans un esprit de communion avec le public. Quant à l'excellente interprète Naima A., elle mettra sûrement autant d'entrain, si ce n'est pas plus, avec les titres du patrimoine ou avec ses succès comme Ha Chaoui ou Ya Dzair. Bonne soirée !

M. R



SORTIR

VILLAGE

12e Festival Raconte-Arts (24-31 juillet) sous le thème «L'esprit de tajmaât réinventé». Village Iguersafene (daïra de Bouzeguene) en Kabylie.

- Aujourd'hui, jeudi 30 juillet.

10h30. Carnaval Ayred ouvert par la performance Nous sommes là parce que nous pouvons être là. Paroles et percussion sur trois futs avec Denis Martinez, Mohamed Bahaz et Koceila Kebiri.

16h. Forum 3 La guerre d'Algérie revisitée.

Court métrage Concerto pour deux mémoires de Mbarek Menad. Série de communications.

21h. Documentaire Plus jamais peur de Cheikh Mourad de Tunisie en présence du réalisateur.

23h. Concert avec la troupe Debza et Chikh Sidi Bemol.

- Jour de clôture.

16h. Restitution des ateliers.

18h. Spectacles de rue Les arts s'emparent de la cité sur toutes les placettes et sites du village.

22h. Clôture de l'intervention in situ de Denis Martinez avec la participation des Khouane d'Iguersafene.

00h. Gala avec Rabah Inasliyen, Chikh Sidi Bemol, Akli D, Malek Bachi, Malik Kazoui, Karim Djerroud, Abdelhak Sahel, Kenza Enni, Riadh et Aldjia.

PIETON

8e édition de Alger sans voiture à Alger-centre. Vendredi 31 juillet, dès 09h du matin. Animations pour enfants et spectacles. Grande poste, le Parc Sofia, la Place Audin. Journée organisée par l'Etablissement Arts et Culture d'Alger en collaboration avec la Radio Algérienne Jil FM.

DEDICACE

Rendez-vous avec Amel Chaouati du Cercle des amis d'Assia Djebar. Dédicace du livre Lire Assia Djebar ! Samedi 1er août. Librairie Tiers Monde, Alger. 14h 30.

EXPOSITION

Machine Théographique de Liess Vergès, jusqu'au lundi 3 août. Espace La Baignoire (3, rue des Frères Oukid, Square Port Said), Alger. Radiographie d'un entrelacs géométrique (Tastîr) qui est un plan conceptuel dans l'art de l'ornementation. Une icône textuelle, une conception théologique (im)matérialiste de la création divine, une évocation infinie de l'œuvre du Grand Ordonnateur, une abstraction du réel et de l'au-delà. Diffraction du regard, l'entrelacs géométrique génère une esthétique du signe, de la quête et du dévoilement…

BIJOU

12e édition de la Fête du bijou d'Ath Yenni en Kabylie. Du jeudi 30 juillet au vendredi 7 août sous le thème «Le bijou d'Ath Yenni, un art et une économie». Expo-vente autour de la joaillerie et conférences.

CHAABI

La chanteuse Malya Saadi et ses invités en concert. Le vendredi 7 août. Ibn Khaldoun, Alger. 21h.

PHOTO

Exposition Istikbal 27-50 mm de Kaci Ould Aïssa. Centre culturel Mustapha-Kateb, Alger-centre, jusqu'au vendredi 07 août. Regard sur les réfugiés sahraouis du camp 27-février de Tindouf. Rencontres, portraits et scènes de vie sous forme de reportage photographique.

MEDITERRANEE

Le Festival du cinéma méditerranéen est de retour à Annaba. Il est annoncé par le ministère de la Culture pour le jeudi 03 décembre sous le thème «Immigration clandestine». Son organisation est confiée au cinéaste Saïd Ould Khelifa, nommé commissaire.



télé 2 JOURS

TF1



19.55 : Profilage

SÉRIE POLICIÈRE avec Philippe Bas, Odile Vuillemin…
En 1945, l'inspecteur Pierre Barreau est chargé d'enquêter sur la mort d'un ancien Résistant, Armand Jonquet. Sur les lieux du crime, il rencontre Diane Danville, la psychanalyste de la victime qui veut comprendre ce qui est arrivé. De nos jours, Chloé et Rocher doivent faire la lumière ...

CANAL+



19.55 : Scandal

Série avec Kerry Washington, Darby Stanchfield…
Alors que Susan Ross s'apprête à passer devant le Congrès pour sa nomination en tant que vice présidente, la jeune femme perd ses moyens. La Maison-Blanche fait appel à Leo Bergen, un conseiller en communication, pour lui redonner confiance en elle. David Rosen est inquiet lorsqu'une femme lui annonce qu'elle ...

M6



19.55 : Bones

Série avec Emily Deschanel, David Boreanaz…
Le corps en décomposition d'un homme est trouvé dans un parking public. Tout porte à croire qu'il a été transporté sur place post mortem. Parallèlement, Bones s'inquiète pour son père dont le comportement mystérieux ne laisse augurer rien de bon. De son côté, Wendell doit trouver une solution pour réparer un objet qu'il a accidentellement ...

france 2



19.56 : Les carnets de voyage d'Envoyé spécial

Culture Infos
Les carnets de voyage d'Envoyé spécial
Vacances en autocar : une affaire qui roule ! Libéralisé par la loi Macron, le secteur des autocars longue distance est en pleine révolution. Sièges ergonomiques, Wi-Fi, prises de courant, toilettes et prix défiant toute concurrence, l'autobus fait peau neuve ...

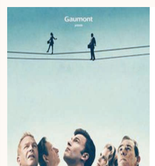
TV5MONDE



20.00 : Cervin 1865 : les dessous d'une tragédie

Télé-Loisirs
Cervin 1865 : les dessous d'une tragédie En juillet 1865, une équipe anglo-suisse parvient à réaliser la première ascension du mont Cervin, un sommet alpin s'élevant à 4 478 mètres et réputé invincible. Mais au cours de la descente, le jeune alpiniste Douglas Hadow perd ...

france 3



19.50 : The Company Men

Drame avec Ben Affleck, Tommy Lee Jones…
The Company Men Cadre supérieur chez GTX, une grande entreprise frappée de plein fouet par la crise, Bobby Walker apprend du jour au lendemain qu'il fait partie d'un vaste plan de licenciements. Marié, père de famille et fortement endetté, il doit retrouver du travail au plus vite. Gene McClary, numéro deux de GTX, comprend ...

TF1



19.55 : Ce soir, tout est permis avec Arthur

DIVERTISSEMENT
Ce soir, tout est permis avec Arthur L'animateur propose une version estivale de son émission et accueille Arnaud Tsamere, Moundir, Djibril Cissé, Laury Thilleman, Claudia Tagbo et Baptiste Giabiconi. Avec pour seul credo l'autodérision, les ...

CANAL+



21.00 : Famille recomposée

Comédie avec Adam Sandler, Drew Barrymore
Famille recomposée Lauren, divorcée et mère de deux garçons, accepte un blind date avec Jim, veuf et père de trois filles. Mais celui-ci tourne mal et Lauren pense ne plus jamais revoir son rendez-vous avec lequel elle n'a rien en commun. Pourtant, les deux sont amenés ...

M6



19.55 : NCIS : enquêtes spéciales

SÉRIE POLICIÈRE avec Mark Harmon, Michael Weatherly…
Un hélicoptère de la marine s'abîme en mer alors qu'il effectuait un entraînement de routine. Les membres de l'équipage mettent plusieurs jours à réapparaître sur un canot de sauvetage, à l'exception du pilote, ...

france 2



19.56 : Boulevard du palais - Silence de mort

TÉLÉFILM POLICIER - France (2012)
Boulevard du palais - Silence de mort Rovère enquête sur la mort de Lise Pelletier, une prostituée retrouvée étranglée dans un hôtel social en feu... une femme qu'il a profondément aimée. Le commandant doit annoncer la terrible nouvelle à Chloé, sa fille, qui ...

TV5MONDE



20.00 : L'anniversaire de Jacques Dutronc en Corse

VARIÉTÉS
L'anniversaire de Jacques Dutronc en Corse - sur twitter #dutronc Enregistrée à l'occasion des 71 ans de Jacques Dutronc, le 28 avril dernier 2014, cette soirée réunit plusieurs générations d'artistes en Corse. Ensemble, ils interprètent les titres mythiques du plus ...

france 3



19.50 : Faut pas rêver

Culture Infos
Le tour du monde de «Faut pas rêver» : De l'île de La Réunion à l'Espagne Le globe-trotteur nous promène sur plusieurs continents, de La Réunion à l'Espagne, en passant par l'Australie, la Patagonie et l'Inde. Au programme : le piton de la Fournaise, dans le sud-est de La Réunion, qui fascine le photographe Serge Galébert ; un immense ...

TF1

11:00 Les 12 coups de midi
11:50 L'affiche du jour
12:00 Le journal
12:35 Petits plats en équilibre été
12:40 Au coeur des restos du coeur
12:45 Météo
12:50 Météo des plages
12:55 Les feux de l'amour
14:10 23 ans d'absence
16:00 Le meilleur menu de France
17:00 Bienvenue chez nous
18:00 Wishlist : la liste de vos envies
18:55 Météo
19:00 Le journal
19:30 Je t'apprends le rugby
19:33 Petits plats en équilibre été
19:35 Météo
19:40 Nos chers voisins
19:45 PEP'S
19:55 PROFILAGE
20:50 Profilage
21:55 PROFILAGE
22:50 Profilage
23:50 New York Section Criminelle
00:35 New York Section Criminelle

france 2

009:25 L'amour à 200 mètres
09:55 Motus
10:25 Les Z'Amours
11:00 Tout le monde veut prendre sa place
11:55 Météo
12:00 Journal de 13h
12:40 Météo, Consomag
12:50 Toute une histoire
14:00 Toute une histoire
15:05 Comment ça va bien !
16:10 Comment ça va bien !
17:15 Joker
17:50 N'oubliez pas les paroles
18:25 N'oubliez pas les paroles
18:55 Météo
19:00 Journal de 20 h
19:40 Parents mode d'emploi
19:45 Alcaline, l'instant
19:50 Météo, météo des plages
19:55 LES CARNETS DE VOYAGE D'ENVOYÉ SPÉCIAL
21:25 COMPLÉMENT D'ENQUÊTE
22:35 Cold case : Affaires classées
23:15 Cold case : Affaires classées
00:00 Faites entrer l'accusé

france 3

10:45 Consomag
10:50 Météo
11:00 Le 12/13
11:55 Météo à la carte
12:30 Un cas pour deux
13:35 Louis la Brocante
15:10 Un livre un jour
15:15 Des chiffres et des lettres
15:55 Harry
16:30 Slam
17:10 Questions pour un champion
18:00 Le 19/20
18:58 Météo
19:00 Tout le sport
19:15 Météo régionale
19:20 Plus belle la vie
19:45 Météo des plages
19:50 THE COMPANY MEN
21:35 Météo
21:40 Soir/3
22:05 Le pitch
22:10 LE RETOUR DE L'INSPECTEUR HARRY
00:05 Un livre un jour

CANAL+

11:43 Météo des plages
11:45 Le JT
12:00 Météo
12:05 Zapping
12:15 Les nouveaux explorateurs
13:15 Jersey boys
15:25 Lascars
15:45 Vikings
16:25 Vikings
17:15 The big bang theory
17:40 Météo des plages
17:45 Le JT
18:05 Météo
18:10 Le supplément
19:25 Le petit journal
20:00 SCANDAL
21:40 Scandal
22:45 La musicale live
23:45 Bird people
01:50 Man of tai chi

M6

07:05 Glee
08:00 Météo
08:05 M6 Boutique
09:10 Modern family
09:45 Once Upon a time
10:45 Once Upon a time
11:40 Météo
11:45 Le 12.45
12:05 Scènes de ménages
12:40 Météo
12:45 Piégée par amour
14:35 Ma fille, mon gendre et moi
16:35 Les Reines du shopping
17:40 Un trésor dans votre maison
18:40 Météo
18:45 Le 19.45
19:10 En famille
19:55 BONES
20:45 Bones
21:40 BONES
22:30 Bones
23:20 Bones
00:05 Bones

TV5MONDE

13:05 Secrets d'histoire
14:55 La route des oliviers
15:45 Les animaux stars des zoos
16:05 Passe-moi les jumelles
17:00 64' le monde en français - 1re partie
17:20 Le journal de l'économie
17:25 Météo
17:30 64' le monde en français - 2e partie
17:50 L'invité
18:00 64' l'essentiel
18:05 La télé de A @ Z
18:35 Tout le monde veut prendre sa place
19:30 Le journal de France 2
20:00 CERVIN 1865, LES DESSOUS D'UNE TRAGÉDIE
21:35 Le journal de la RTS
22:00 Météo
22:05 MONTPARNASSE 19 - LES AMANTS DE MONTPARNASSE
23:55 TV5 Monde le journal Afrique
00:10 Passe-moi les jumelles

ALGERIE

12h25 : yaoumiyate moudarisse (28)
13h45 : min barrari el cherq (09)
14h30 : qouloub fi sira'e (10)
15h15 : la brigade blue "4 éme ptie"
16h00 : el tawre el khariq (43)
16h25 : kaola (01)
16h40 : el mamalike el talate (14)
17h15 : nhar oua nhar (04)
18h00 : journal télévisé en amazigh
18h25 : yamachi fel layle (13)
19h00 : journal télévisé en français
19h25 : kolchi adi (15 et fin)
20h00 : journal télévisé en arabe
20h45 : assrar el madhi (04)
22h00 : ciné thématique

TF1

12:00 Le journal
12:35 Petits plats en équilibre été
12:40 Au coeur des restos du coeur
12:45 Histoire d'un rêve
12:47 Météo, météo des plages
12:52 Trafic info
12:55 Les feux de l'amour
14:10 La maison du secret
16:00 Le meilleur menu de France
17:00 Bienvenue chez nous
18:00 Wishlist : la liste de vos envies
18:55 Météo
19:00 Le journal
19:30 My Million
19:33 Petits plats en équilibre été
19:35 Trafic info
19:37 Météo
19:40 Nos chers voisins
19:45 PEP'S
19:55 CE SOIR TOUT EST PERMIS AVEC ARTHUR
22:05 Euro Millions
22:10 ROCK'N ROLL CIRCUS
23:55 Spéciale Bêtisier
01:35 L'affiche de la semaine

france 2

10:00 Motus
10:30 Les Z'Amours
11:00 Tout le monde veut prendre sa place
11:55 Météo
12:00 Journal de 13 h
12:45 Météo, Consomag
12:50 Toute une histoire
14:00 Toute une histoire
15:05 Comment ça va bien !
16:10 Comment ça va bien !
17:15 Joker
17:50 N'oubliez pas les paroles
18:25 N'oubliez pas les paroles
18:55 Météo
19:00 Journal de 20 h
19:40 Parents, mode d'emploi
19:45 Grand public
19:50 Météo, météo des plages
19:55 BOULEVARD DU PALAIS
21:35 LA BOÎTE À MUSIQUE DE JEAN-FRANÇOIS ZYGEL
23:30 Les carnets de voyage d'Envoyé spécial
01:00 Complément d'enquête

france 3

08:00 Ludo vacances
10:45 Consomag
10:50 Météo
11:00 Le 12/13
11:55 Météo à la carte
12:35 Un cas pour deux
13:35 Louis la Brocante
15:10 Un livre un jour
15:15 Des chiffres et des lettres
15:55 Harry
16:30 Slam
17:10 Questions pour un champion
18:00 Le 19/20
18:58 Météo
19:00 Tout le sport
18:15 Météo régionale
19:20 Plus belle la vie
19:45 Météo des plages
19:50 FAUT PAS RÊVER
21:45 Météo
21:50 Soir 3
22:20 JEAN-JACQUES GOLDMAN
00:05 Un livre un jour

CANAL+

09:10 Surprises
09:30 Le procès de Viviane Amsalem
11:20 The big bang theory
11:43 Météo des plages
11:45 Le JT
12:03 Météo
12:05 Zapping
12:15 Les nouveaux explorateurs
13:15 The Affair
14:10 The Affair
15:05 Les Simpson
15:25 3 cœurs
17:15 Burning love
17:40 Météo des plages
17:45 Le JT
18:05 Météo
18:10 Le supplément
19:25 Le petit journal
19:55 FAMILLE RECOMPOSÉE
21:50 NOS PIRES VOISINS
23:25 Des lendemains qui chantent
00:55 Aux yeux des vivants

M6

08:00 Météo
08:05 M6 Boutique
09:10 Modern family
09:45 Once Upon a time
10:45 Once Upon a time
11:40 Météo
11:45 Le 12.45
12:05 Scènes de ménages
12:40 Météo
12:45 Enquêtes gourmandes : meurtre au menu
14:30 La légende du trésor englouti
16:35 Les Reines du shopping
17:40 Un trésor dans votre maison
18:40 Météo
18:45 Le 19.45
19:10 En famille
19:55 NCIS : ENQUÊTES SPÉCIALES
20:45 NCIS : Enquêtes spéciales
21:40 NCIS : ENQUÊTES SPÉCIALES
22:30 NCIS : Enquêtes spéciales
23:20 NCIS : Enquêtes spéciales
00:10 NCIS : Enquêtes spéciales

TV5MONDE

15:55 Les animaux stars des zoos
16:10 Ports d'attache
17:00 64' le monde en français - 1re partie
17:20 Le journal de l'économie
17:25 Météo
17:30 64' le monde en français - 2e partie
17:50 L'invité
18:00 64' l'essentiel
18:05 Goûtez-voir
18:35 Tout le monde veut prendre sa place
19:30 Le journal de France 2
20:00 L'ANNIVERSAIRE DE JACQUES DUTRONC EN CORSE
21:45 Le journal de la RTS
22:10 Météo
22:15 C'EST DU BELGE
23:45 TV5 Monde le journal Afrique
00:05 Ports d'attache

ALGERIE

12h00 : journal télévisé en français
12h25 : massadjid oua tarikh
13h20 : prière du vendredi (direct)
13h45 : ahbab e'cheikh el arbi ben sari
14h20 : réflexions
15h10 : bent el rif
16h40 : el tawre le khariq (40)
17h05 : el mamalike el talate (15)
17h30 : nhar oua nhar (05)
18h00 : journal télévisé en amazigh
18h20 : yamachi fel layle (14)
19h00 : journal télévisé en français
19h30 : khalti lalahoum (01)
20h00 : journal télévisé en arabe
20h45 : assrar el madhi (05)
21h30 : c'est son show
23h00 : VOVINAM VIET VODAO

UNE VILLA ASSEMBLÉE EN TROIS HEURES EN CHINE



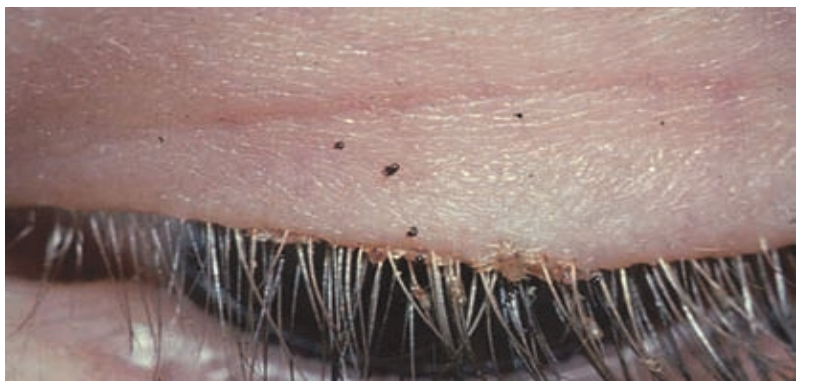
CET EXPLOIT a été rendu possible grâce à une imprimante 3D et des réflexions menées sur la construction modulaire en Chine.
La société chinoise Zhuoda a réalisé une prouesse sans précédent à Xi'an (Chine). Grâce à une imprimante 3D, elle est parvenue à assembler une villa de deux étages en un temps record. Six modules de 100 kilos par mètre carré ont été nécessaires pour mener à bien ce projet fou. Ensuite, les ouvriers n'ont eu qu'à les déplacer jusqu'au chantier.
Il n'aura fallu qu'une dizaine de jours à Zhuoda pour concevoir une maison, comme on peut le voir sur la vidéo. Elle peut résister au feu ou à un séisme de magnitude 9 sur l'échelle de Richter.
Comment expliquer cette solidité?
"Grâce à l'utilisation d'un matériau spécial lors de l'impression, tenu secret par l'entreprise", ajoute Explorimmo.
Pour assembler cette villa, il faut compter entre 366 et 439 euros le mètre carré. Ce qui est plutôt rentable pour l'entreprise chinoise. Zhuoda affirme avoir déjà signé une quarantaine de contrats.

Une souris morte dans un paquet de lingettes pour bébé



VOUS VOUS DÉMAQUILLEZ tranquillement à la salle de bains avec les lingettes pour le change de votre bébé lorsque soudain, en extirpant la lingette suivante du paquet, vous tombez nez à nez avec... une souris morte. Une fort désagréable expérience pour Leanne Phelps, une jeune maman de Norwich, au Royaume-Uni, et une très mauvaise publicité pour la marque Huggies.
Rien de plus sain qu'un paquet de lingettes pour bébé de qualité lorsqu'on est en panne de démaquillant, pensent certaines femmes.
Leanne Phelps, 31 ans, vient d'avoir la preuve du contraire. Alors qu'elle utilisait les lingettes Huggies de son fils pour se démaquiller les yeux avant d'aller au lit, elle découvre une souris morte entre deux tissus humides. Terrifée par les souris, elle hurle et jette le paquet sur le sol. Son fils de 14 mois, Carter, s'en approche aussitôt et, attiré par la bête morte, fait mine de la porter à la bouche. La mère horrifiée en empêche alors son fils, se lave le visage et appelle le centre antipoison, paniquée. "Le docteur nous a dit que si mon bébé et moi avions mis les lingettes ou l'animal en contact avec notre bouche, nous risquions des maladies", s'épouvante-t-elle.

Elle pensait souffrir d'une banale infection oculaire...



LES POUX ne se nichent pas seulement dans les cheveux.
Mme Zhang, de Shandong dans le nord est de la Chine, a commencé à ressentir une gêne dans l'oeil gauche qui se traduisait par des picotements et des suintements. Elle imaginait souffrir d'une banale infection oculaire jusqu'à ce que son fils remarque que quelque chose bougeait à l'intérieur de sa paupière. Elle est donc allée consulter un spécialiste, le Dr Bao Guisheng, qui a découvert pas moins de 20 larves dissimulées dans l'oeil de sa patiente.
"Les poux étaient tout blancs. Nous avons d'abord pensé qu'il s'agissait d'un parasite oculaire mais lorsque nous avons observé l'oeil de plus près au microscope, nous avons vu qu'il s'agissait de poux". L'oeil de Mme Zhang a donc été stérilisé et les infirmières lui ont enlevé les poux un à un à l'aide d'une pince à épiler très précise.
Il s'agit d'un cas très rare mais sans gravité, tant que les poux n'ont pas transpercé le globe oculaire.

TONKEY, LE CHIEN-PELUCHE QUI FAIT CRAQUER LES INTERNAUTES



APRÈS BOO, voici Tonkey, un adorable chien devenu la nouvelle star d'internet. Comment résister à une telle frimousse?
Il faut dire que ce Shar Pei a tout de la peluche vivante. Âgé de neuf semaines, Tonkey fait déjà le bonheur d'internet, où son compte Instagram explose: plus de 100.000 personnes se sont déjà abonnées à son profil à l'heure où nous écrivons ces lignes.
Depuis l'apparition des premiers clichés, l'animal rencontre un succès croissant sur les réseaux sociaux. Sa maîtresse, Christine Park (Edmonton, Canada), a le bon goût d'y ajouter la forme, avec des vidéos attendrissantes et des photos originales.

Le saviez-vous

EN CAS DE SAIGNEMENT, LES OURS PEUVENT RALENTIR LEUR RYTHME CARDIAQUE POUR RALENTIR LA PERTE DE SANG !



Les ours ont développé des tactiques de défense étonnantes qui les aident à survivre, une de ces tactiques est leur capacité de ralentir les battements de leur cœur afin d'amortir la perte de sang en cas de blessure.
En cas d'une attaque d'ours, il faut lui infliger de nombreuses blessures par balles pour l'abattre ou au moins l'éloigner.

NÉ À 23 SEMAINES DE GROSSESSE, TREVOR QUITTE ENFIN L'HÔPITAL



LA SORTIE de l'hôpital du petit Trevor s'est transformée en vraie fête. Et pour cause, le bébé n'avait pas encore quitté les soins intensifs et le milieu hospitalier depuis sa naissance il y a 345 jours après un accouchement à seulement 23 semaines de grossesse.
La médecine fait des miracles désormais et certainement en néo-natalité, à en croire le début de vie peu prometteur du petit Trevor. Lorsque sa maman Becky Frolek, alors enceinte de 23 semaines seulement, a senti que quelque chose tournait mal, le pire était à craindre. Les médecins n'ont pu retarder l'arrivée de son petit garçon d'à peine 624 grammes. Naître 17 semaines avant terme, voilà qui réduit les chances de survie à peau de chagrin et le bébé a dû mener une véritable lutte pour survivre. Trevor a notamment subi, alors qu'il n'avait que quelques semaines, de nombreuses opérations des yeux et du coeur dont les chirurgiens doutaient qu'il sorte vivant. Les parents et les médecins ont assisté patiemment au combat du grand prématuré, sans jamais savoir quelle en serait l'issue. "Les docteurs nous avaient avertis qu'il y aurait de bons et de mauvais jours. On a vécu les choses heure par heure, minute par minute", explique Bo, le papa.

Nokia présente OZO, sa première caméra de réalité virtuelle

L'ancien géant des téléphones s'attaque à la réalité virtuelle avec une caméra de forme sphérique pour professionnels filmant à 360 degrés et en 3D. La commercialisation est prévue pour le quatrième trimestre de cette année.



L'essor des casques de réalité virtuelle entraîne logiquement l'arrivée sur le marché de caméras dédiées. GoPro va ainsi sortir au second semestre l'accessoire « Six-Camera Spherical Array » permettant de filmer avec six caméras pour réaliser des vidéos sphériques. Nokia dévoile aujourd'hui sa propre solution : OZO, une caméra en forme de boule qui permet de capturer des images à 360 degrés grâce à huit capteurs synchronisés et huit micros associés, pour spatialiser le son avec précision.
Un logiciel intégré permet à son utilisateur de visualiser en temps réel le rendu en 3D, en associant automatiquement les images d'abord en basse définition. Ne plus avoir à juxtaposer les vidéos manuellement pourrait représenter un énorme gain de temps pour les professionnels de la réalité virtuelle. On ne dispose pas actuellement de plus d'informations techniques. On sait en revanche que l'OZO sera fabriquée en Finlande et destinée à des professionnels : maisons de production, grands studios, médias et sociétés techno. La date de commercialisation est prévue au quatrième trimestre 2015 mais le prix reste un mystère. En attendant, des partenariats ont été noués avec différents acteurs audiovisuels qui vont achever de tester le produit.
« Nous nous attendons à ce que les expériences de réalité virtuelle améliorent bientôt radicalement la façon dont les gens vont communiquer et entrent en contact avec des histoires, du divertissement, des événements mondiaux et d'autres choses. Avec OZO, nous prévoyons d'être au cœur de ce nouveau monde », déclare dans le communiqué Ramzi Haidamus, le président de Nokia Technologies. Une déclaration qui confirme que l'OZO n'est qu'un premier pas. Nokia indique en effet préparer un portfolio de solutions pour les médias numériques.

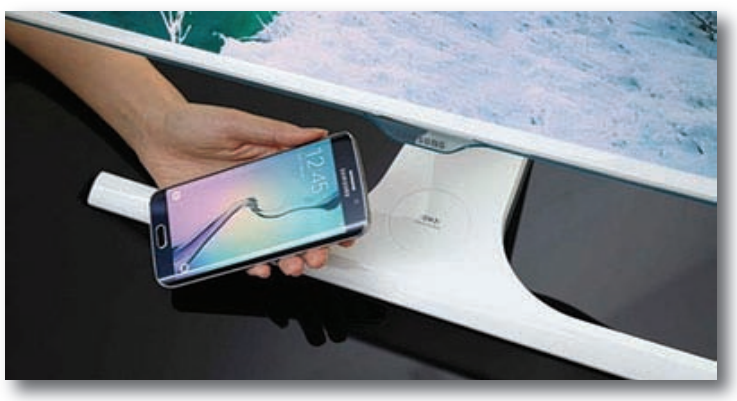
Une faille d'Android peut permettre de pirater un smartphone avec un texto



UNE FAILLE du système d'exploitation mobile Android de Google, qui fait fonctionner de nombreuses marques de smartphones, peut permettre à des pirates informatiques de prendre le contrôle de ces appareils via un texto, a averti lundi la société de sécurité informatique Zimperium.
"Les attaquants n'ont besoin que de votre numéro de téléphone, et en l'utilisant ils peuvent exécuter des programmes à distance via un fichier spécifiquement conçu pour cela et délivré par MMS", un texto incluant des contenus multimédia comme de la vidéo, explique Zimperium sur son blog.
La société de sécurité informatique précise que le message utilisé par l'attaque peut même être détruit avant même que le propriétaire du smartphone ne le lise, d'après les découvertes de Joshua Drake, l'un des responsables des équipes de chercheurs de Zimperium.
La faille repose sur une fonctionnalité baptisée "Stagefright", qui pré-télécharge automatiquement les extraits vidéo attachés à des textos pour éviter à leur destinataire d'avoir à attendre pour les regarder.
Les pirates peuvent toutefois cacher des programmes malveillants dans ces fichiers vidéo, et ils seront du coup activés même si le propriétaire du smartphone ne lit pas le message, détaille Zimperium.
"N'importe qui peut être ciblé par ce type d'attaque", prévient-elle. "Ces failles sont extrêmement dangereuses car elles ne nécessitent pas une action de la victime pour être exploitées".
D'après la société de sécurité informatique, quelque 95% des smartphones opérant sous Android, soit environ 950 millions d'appareils, sont à risque. Il ne semble pas toutefois que des pirates aient déjà utilisé la faille.
Elle dit avoir informé Google du problème et lui avoir fourni des patchs de sécurité pour y remédier, "mais malheureusement ce n'est que le début de ce qui sera une très longue procédure de mise à jour".
Ce n'est pas Google qui contrôle les mises à jour d'Android sur les appareils utilisant le logiciel, mais les fabricants des téléphones et même parfois les opérateurs téléphoniques.
Davantage de détails sur les recherches de Joshua Drake doivent être dévoilés lors de la conférence sur la sécurité informatique Black Hat qui se tient début août à Las Vegas.

Samsung veut populariser la recharge sans fil

LE SAMSUNG SE370 est le premier écran d'ordinateur capable de recharger sans câble les batteries d'un smartphone, d'une tablette et même d'une montre connectée.
Proposé en deux formats différents (23 ou 27 pouces), cet écran intègre bon nombre de fonctionnalités techniques de réduction de la fatigue oculaire pour améliorer la performance. Il utilise aussi la technologie FreeSync d'AMD pour offrir une expérience de gaming plus immersive.
Ce moniteur est aussi doté d'un système de réduction de l'exposition à la lumière bleue pour ceux qui doivent travailler de nuit.
Mais c'est l'intégration d'un chargeur sans fil Qi qui fait vraiment la différence. "La technologie devrait encourager les styles de vie actifs en non pas leur mettre des bâtons dans les roues", a expliqué Seok-gi Kim, de Samsung Electronics à propos de ce chargeur sans fil qui devrait simplifier la vie des utilisateurs.



Après une traversée du désert de plusieurs années, et grâce à différents types de standards technologiques et différents appareils qui fonctionnent avec divers types de pads, le chargement sans fil pourrait être sur le point de toucher le grand public. Starbucks et McDonalds mettent par exemple déjà à disposition des points de recharge sans fil dans leurs établissements américains. Même si Samsung est le premier fabricant à intégrer cette fonctionnalité à un écran, l'entreprise emboîte le pas à General Motors et Ikea qui essaient aussi de rendre cette technologie plus utile, accessible et visible.
Les nouvelles Cadillac sont par exemple dotées de plateaux de recharge sans fil compatibles avec deux types de standards de recharge différents (c'est une première dans le domaine automobile) pour que les conducteurs n'aient pas à s'acheter un étui adaptateur pour leurs smartphones.
En avril, Ikea a annoncé qu'il allait intégrer cette technologie dans un certain nombre de ses tables et bureaux et qu'il allait aussi proposer des plaques de recharge indépendantes. Comme l'écran dévoilé par Samsung, le système de la technologie d'Ikea est compatible avec le standard Qi, qui est actuellement le plus répandu au monde, utilisé notamment par HTC, Nokia, Microsoft en plus de Samsung.

MOTOROLA PRÉSENTE OFFICIELLEMENT LE MOTO G 2015



Dévoilé officieusement sous tous les angles ces derniers jours, le Moto G 2015 de Motorola a malgré tout profité d'une présentation officielle aujourd'hui.
Si vous suivez un peu l'actualité, l'article qui va suivre risque de ne rien vous apprendre. En effet, en amont de la présentation d'aujourd'hui par Motorola, le Moto G 2015 s'est déjà intégralement dévoilé suite à de nombreuses fuites. Quoi qu'il en soit, voici les caractéristiques, l'apparence et les prix de ce nouveau smartphone Android milieu de gamme.

Le milieu de gamme idéal ?
Propulsé par Android 5.1.1, la 3ème itération du Moto G arbore un design sobre et propose un simple écran LCD HD de 5 pouces (1280 x 720 pixels). L'apparence de ce Moto G de 3ème génération sera par ailleurs personnalisable via l'outil en ligne Moto Maker. On relèvera que cette fois le terminal est étanche (indice de protection IP67), un détail important pour un smartphone de milieu de gamme.
À l'intérieur on retrouve un processeur 64 bit Qualcomm Snapdragon 410 composé de quatre coeurs ARM Cortex-A53 cadencés à 1,4 GHz, d'un GPU Adreno 306 et compatible 4G (catégorie 4), tandis que 1 Go de RAM sont de la partie. La batterie est en augmentation pour atteindre 2 470 mAh tandis que le capteur dorsal passe de 8 à 13 MP (5 MP en façade).

Le Moto G 2015 disponible en deux modèles

Le Moto G 2015, qui vient donc améliorer la formule sans trop la bousculer, sera disponible dans le commerce à partir du 29 juillet à 199 euros pour la version 8Go et 229 euros pour la version 16 Go en blanc et noir. La quantité de stockage peut bien évidemment être agrandie via une carte microSD. Ajoutez cependant 30 euros pour le personnaliser et l'acheter sur le site de Motorola.

Questions ? Réponses !

QUELS SONT LES BIENFAITS DE LA SIESTE ?



La sieste est comme chacun sait cette courte période de repos durant la période d'activité (la journée pour la plupart des humains, donc). La sensation d'assoupissement intervient en général en début d'après-midi, même si le déjeuner a été léger ou absent. Il semble qu'il s'agisse d'une programmation génétique. On peut s'amuser à remarquer que l'heure de ce repos est aussi celle des gorilles des montagnes. Les professionnels de la santé s'accordent à dire qu'elle est bénéfique, et pas seulement chez l'enfant et la personne âgée.
Une sieste de 10 à 20 minutes entre 13 et 15 heures permet d'abaisser le niveau des hormones liées au stress. Elle participe aussi à la récupération musculaire. Enfin, elle joue un rôle non négligeable dans la restructuration des neurones. De ce fait, elle améliore la mémoire et la concentration (Institut du sommeil et de la vigilance, 2009). Pour le docteur Éric Mullens, du laboratoire du sommeil à Albi, « la sieste est un moment de repos physiologique pour notre organisme. Chez les personnes qui manquent de sommeil, elle est indispensable pour rester en forme et efficace jusqu'au soir. »
Dans son guide Bien dormir, mieux vivre, l'Inpes (Institut national de prévention et d'éducation pour la santé) remarque « qu'en France, la sieste est presque taboue alors qu'au Japon, certaines entreprises la rendent obligatoire ». L'Inpes ajoute même « qu'après le déjeuner, une sieste de 20 minutes permettrait de réduire les risques d'accident de la circulation ou du travail, améliorerait la mémoire, libérerait la créativité, dissoudrait le stress, rééquilibrerait le fonctionnement du système nerveux et serait bonne pour la digestion et le cœur.

Le placebo soulage même si le patient sait qu'il ne sert à rien

Des chercheurs ont provoqué une douleur sur le bras de volontaires qu'ils ont soulagée avec un soi-disant « médicament ». Quand les patients ont su, au bout de quatre jours, qu'il s'agissait d'un placebo sans principes actifs, l'effet analgésique a persisté malgré tout...

Imaginez un médicament que vous savez inutile et qui fonctionne quand même, n'est-ce pas déroutant ? Pourtant, un tel effet a bien été mis en évidence dans une expérience réalisée à l'université de Colorado Boulder, aux États-Unis, qui permet de mieux comprendre certains aspects de l'effet placebo.
Dans un article paru dans The Journal of Pain, les scientifiques décrivent l'expérience qu'ils ont menée sur 40 volontaires. Les chercheurs leur ont expliqué qu'ils participaient à une étude comparant les effets d'une crème contenant un composant analgésique (en réalité c'était un placebo) et d'une crème sans ingrédient analgésique (contrôle). Les deux crèmes étaient identiques, la seule différence était l'ajout d'un colorant bleu dans la crème placebo. Pour leur faire croire qu'il s'agissait d'un vrai médicament, les chercheurs ont fait lire aux participants la composition du « médicament » ; ils leur ont aussi donné des informations sur les précautions à prendre et les effets secondaires possibles. L'emballage du faux médicament ressemblait à celui d'un vrai médicament.
Lors de l'expérience, les scientifiques ont provoqué une douleur par la chaleur sur l'avant-bras des participants, sans brûler la peau. Cette douleur devait être soulagée par la crème fournie. Chez 20 participants, l'expérience a été renouvelée sur quatre sessions, sur quatre jours différents au cours desquels les participants ne savaient pas qu'ils utilisaient un placebo. Les chercheurs ont comparé les effets de ce conditionnement long de quatre jours à un conditionnement court d'un jour. Ensuite, lors de la phase de test, les scientifiques ont révélé aux volontaires qu'en réalité ils prenaient un placebo.



Un effet placebo lié au conditionnement du patient

Résultat : l'analgésie due au placebo persistait même quand les sujets savaient qu'ils recevaient un placebo, mais seulement dans le groupe qui avait été conditionné pendant quatre jours. La clé de la réussite est donc que les patients doivent avoir suffisamment de temps (ici quatre sessions) pour être conditionnés au fonctionnement du placebo. Ensuite, même après que les chercheurs leur ont révélé qu'ils prenaient en fait un placebo, leur douleur était toujours soulagée. Ces résultats suggèrent qu'il existe un effet placebo basé sur le conditionnement, plus que sur l'attente du patient d'être soulagé. Cela montre l'importance de l'expérience vécue par le patient.
L'explication, pour Tor Wager, un des auteurs de l'étude, est que le conditionnement permet au cerveau d'apprendre de répondre au traitement, puis : « Une fois que l'apprentissage a eu lieu, votre cerveau répond toujours au placebo même si vous n'y croyez plus ». Le principal auteur, Scott Schafer, ajoute que « les placebos induisent la libération de substances qui soulagent la douleur dans le cerveau, mais nous ne savons pas encore si cet effet placebo dépendant des attentes utilise le même système ou des systèmes différents ».
Ces résultats pourraient trouver des applications pour le traitement et la prévention des addictions aux médicaments. En effet, des patients qui ont subi une opération continuent parfois de prendre des antidouleurs puissants et pouvant entraîner une dépendance. Si un patient a fait l'expérience qu'un médicament fonctionne, il serait possible de le sevrer en utilisant un effet placebo.

Tetrapodophis, le serpent qui avait quatre pattes

DÉCOUVERT par hasard dans la collection d'un musée, un fossile de 110 millions d'années est décrit comme un serpent mais… il a quatre petites pattes, ce qui en fait un cas unique. Appelé Tetrapodophis amplectus, ce vertébré permettrait peut-être d'éclairer l'histoire de la lignée des serpents qui seraient apparentés aux lézards et non aux mosasaures (des reptiles aquatiques).
C'est en montrant à des étudiants des fossiles au musée de Solnhofen, en Bavière (Allemagne), que David Martill, paléontologue de l'université de Porstmouth (Royaume-Uni), a repéré ce cas unique : un serpent doté de quatre pattes minuscules. Ce fossile avait été trouvé au Brésil mais personne n'avait dû remarquer son étrangeté.
Dans l'article paru dans Science, lui et ses deux collègues présentent leur trouvaille, unique en son genre : baptisé Tetrapodophis amplectus, ce long vertébré de 20 cm serait bien un serpent. Leurs arguments sont une queue courte, les dents de la mâchoire inférieure implantées comme chez les serpents actuels et la présence de traces de larges écailles ventrales, signe distinctif d'avec les lézards. De plus, des petits os étaient présents au sein même du fossile et auraient appartenu à une salamandre : cet animal à pattes était donc carnivore et même chasseur de vertébrés.

Quand les serpents avaient des pattes

Bref, comme il l'explique dans le communiqué de l'université de Portsmouth, pour David Martill, cet animal avait tout du serpent… sauf les quatre pattes. Celles de l'avant ne mesurent que 1 cm mais elles sont complètes et fonctionnelles. Les pattes arrière sont plus grandes et dotées de doigts allongés.
Les boas et les pythons actuels ont certes des membres postérieurs vestigiaux et on connaît des fossiles de serpents avec deux petites pattes arrière, comme Eupodophis descouensi, un serpent bipède de la fin du Crétacé, mais Tetrapodophis amplectus en a deux de plus et



l'animal est ancien : il vivait durant l'Aptien, soit vers -110 millions d'années selon les auteurs.
L'actuel Brésil fait alors partie d'un immense continent, le Gondwana, qui comprend aussi l'Afrique d'aujourd'hui. S'il s'agit bien d'un serpent, alors Tetrapodophis amplectus est le plus vieux représentant connu de cette lignée. Il appartient à un grand groupe, les squamates, aujourd'hui très diversifié, avec notamment les lézards, les geckos, les varans, les iguanes et les amphisbènes, au corps serpentiforme avec des pattes réduites ou absentes.

Les serpents descendraient de lézards

La découverte éclaire le passé des serpents, à l'origine encore controversée. Les fossiles de ces animaux aux os fragiles sont en effet assez rares. Sont-ils des descendants de reptiles aquatiques, les mosasaures, ou de lézards terrestres voire fouisseurs ? Dans le premier cas, les ancêtres des serpents auraient commencé à nager avant de vivre sur la terre ferme. Dans la seconde hypothèse, semble-t-il plus largement adoptée, la perte des pattes serait le résultat de l'adoption d'un nouveau mode de locomotion, ou même de l'adaptation à la vie enfouie.
D'après les auteurs de cet article, ce petit serpent à pattes plaide pour une filiation avec des lézards terrestres. Ses pattes n'ont rien de natatoire, expliquent-ils, et les longs doigts des pattes arrière pouvaient lui servir à retenir ses proies. Son long corps souple devait lui permettre aussi de les étouffer, comme le font beaucoup de serpents actuels.
Surprenante, et pour l'instant unique, la découverte reste peut-être à confirmer par d'autres paléontologues qui pourraient avoir une autre interprétation du

Les concentrations de gaz à effet de serre en 2014 ont atteint des records

La teneur de l'atmosphère en gaz à effet de serre a atteint des records en 2014, de même que les températures annuelles dans de nombreuses régions, ont rapporté le 16 juillet, des chercheurs du monde entier.



« Le dioxyde de carbone, le méthane et le protoxyde d'azote, qui sont les principaux gaz émis dans l'atmosphère, ont atteint des records de concentration dans l'atmosphère pour l'année 2014 », précise le rapport de ces chercheurs sur l'État du climat (State of the Climate), publié par l'Agence américaine océanique et atmosphérique (NOAA). « L'Europe a connu son année la plus chaude et de loin, avec une vingtaine de pays qui ont battu de précédents records, ajoute le rapport. Beaucoup de pays en Asie ont connu des températures annuelles parmi les dix plus chaudes. L'Afrique a recensé des températures supérieures à la moyenne sur la majorité du continent, l'Australie a battu un record de températures pour la troisième fois, après un sommet en 2013. »

En Amérique latine, le Mexique a connu son année la plus chaude tandis que l'Argentine et l'Uruguay ont atteint pour la deuxième fois des sommets de températures. Exception en matière de température, la région Est de l'Amérique du Nord est la seule zone dans le monde à avoir connu l'an dernier des températures inférieures à la moyenne.

Hausse record du niveau des océans et de leurs températures

Les océans eux aussi ont connu l'an dernier des records de températures tandis que le niveau de la mer a atteint son plus haut niveau : « suite au réchauffement des océans et à la fonte des glaces », il a atteint un record en 2014, en hausse de 6,7 cm par rapport à la moyenne de 1993, quand a commencé la mesure par satellites du niveau des océans.

Au total, 413 scientifiques de 58 pays ont contribué à ce rapport, basé sur des données collectées par les postes de surveillance de l'environnement et publié dans le Bulletin of the American Meteorological Society.

Mille années de climat reconstituées pour prévoir nos hivers futurs



L'ÉTUDE DE MILLE ANS de variations de la NAO (Oscillation nord-Atlantique) pourrait permettre de prédire les hivers à venir en Europe. En effet, les variations de la NAO influencent le climat de l'hémisphère Nord, en particulier les hivers européens.

De nombreux travaux sont en cours pour prévoir l'Oscillation nord-Atlantique (NAO), d'une saison à l'autre. Ces variations de circulation de l'air autour de l'océan Atlantique nord impactent le climat de l'hémisphère nord, et plus particulièrement de l'Europe, en hiver. Prévoir la NAO permettrait donc d'anticiper les conditions climatiques hivernales de l'Europe (précipitations, températures…). Mais pour évaluer la possibilité d'une prévision de la NAO sur une dizaine d'années, il est essentiel d'étudier sa variabilité passée à plus long terme (millénaire).

Bien renseignées depuis le début du 19e siècle, les variations de la NAO ne peuvent qu'être estimées à partir de mesures indirectes sur la période du dernier millénaire. Une première étude suggérait que, pendant la période médiévale, la NAO était bloquée en phase positive : c'est-à-dire que la différence de pression atmosphérique entre les Açores et l'Islande était toujours plus forte que la moyenne.

Quand la NAO est ainsi en phase positive, les tempêtes hivernales sont dirigées vers le centre et le nord de l'Europe, où les hivers sont alors doux et humides, tandis que les hivers du sud de l'Europe et du Groenland sont plus froids et secs. Cette anomalie de la circulation atmosphérique était jusque-là proposée comme une explication des conditions climatiques douces de l'Europe centrale et de l'Europe du nord durant la période médiévale.

La nouvelle approche utilisée montre l'effet du volcanisme

Dans une étude publiée dans la revue Nature le 2 juillet, les chercheurs du LSCE (CEA/CNRS/UVSQ) et de l'université de Bordeaux, associés à une collaboration internationale, ont construit une nouvelle estimation des variations de la NAO au cours du dernier millénaire, avec une résolution plus fine (année par année). Pour cela, ils ont pris en compte 48 enregistrements climatiques, issus d'archives naturelles autour de l'océan Atlantique. Ils ont également dû utiliser une nouvelle approche statistique, qui permet d'évaluer la fiabilité de leur estimation : en appliquant cette méthode à six simulations du climat du dernier millénaire, ils ont montré que la combinaison de différents enregistrements climatiques provenant de différentes régions (et en particulier l'utilisation des carottes de glace du Groenland) permet d'estimer de manière plus fiable la NAO.

La nouvelle estimation ne montre pas de NAO positive de manière persistante pendant la période médiévale, comme imaginé jusque-là, mais des phases positives prédominantes aux 13e et 14e siècles. Elle remet donc en cause l'hypothèse selon laquelle ce seul phénomène serait à l'origine des anomalies climatiques de la période médiévale.

Surtout, les climatologues identifient une réponse quasi-systématique de la NAO après les éruptions volcaniques majeures : deux ans après chacune des 11 éruptions les mieux connues du dernier millénaire, la NAO devient presque systématiquement positive. C'est un phénomène qui avait été observé après l'éruption du volcan Pinatubo, en 1991, et qui est donc confirmé sur un ensemble d'événements. Bien que ce mécanisme ne soit pas encore complètement compris, cela constitue une piste pour prévoir les conséquences d'une éruption volcanique majeure sur le climat européen en hiver.

Le Forfait + à 200 DA L'ANNONCE

*UNE PETITE ANNONCE DE 4 LIGNES DONT CHACUNE COMPRENDRAIT - 26 SIGNES (ESPACE COMPRIS)

Offre d'emploi

Société internationale, Cherche assistante de direction, bonne présentation, apte à se déplacer, maitrise de l'outille informatique, multilingue (arabe, français, anglais), envoyer CV a l'adresse mail suivante : **a.icbss@yahoo.fr ou b malikssa@yahoo.fr**

EMPLOI DEMANDES

Jeune homme licencié en science politique cherche emploi, sérieux et dynamique, ayant expérience. Tél. : (0560) 31.47.11.

J.F., 24 ans, licence en droit, sérieuse et dynamique cherche emploi dans le domaine ou autres. Tél. 0561.92.15.91.

J. H., architecte avec expérience maîtrise logiciel de dessin 2D 3D cherche emploi en sous-traitance avec Bet, ou en suivi de chantier.
Tél. : (0773) 51.40.25
Email : aminsami82@yahoo.fr

J.H., 34 ans superviseur HSE, cherche emploi dans une société nationale ou privée ou étrangère. Tél. : (0782) 54.09.72 / (0558) 39.96.59.

J. H., 25 ans, maîtrise l'outil informatique, ayant un diplôme «Agent technique en informatique », exp 6 ans. Ayant exercé les métiers d'infographe, de photographe pendant 5 ans et agent de saisie de dans un cybercafé. Tél. : (0561) 26.55.55

J. F., licenciée en sciences juridiques et administratives, ayant le certificat d'aptitude à la profession d'avocat (CAPA), 5 ans d'expérience dans le domaine administratif. Cherche travail dans le domaine ou autre. Tél., (0664) 52.12.40.

JF. 25 ans sérieuse, titulaire d'une licence en commerce International cherche Emploi. Tél : (0665) 53.77.86

J. H., ingénieur d'état en planification et statistique, expérience dans la planification et le suivi des projets, attestation de maîtrise Ms Project, , SPSS et XL stat, dégagé vis-à-vis du service nationale.
Tél. : (0553) 63.53.37

H. 41 ans, chauffeur catégoré léger, éxpérimenté, cherche emploi dans société publique ou étrangère, Alger et ses environs.
Tél. (0560) 72.67.07

J. H., âgée de 24 ans, titulaire d'une licence en sciences de gestion, option finance cherche un emploi dans le domaine.
Tél. : (0550) 71.01.18

Menuisier maîtrisant le travail sur bois, vernissage et autres, cherche emploi à temps plein ou à mi-temps pour villas ou appartements ou autres. Tél. : (0773) 03.55.91

J.F., 23 ans, licencier en psychologie chimique, 6 mois de stage pratique au sein de l'hôpital Mustapha, un mois de stage mémoire à CPMC centre Pierre Marie Curie. Elément sérieux et ambitieux, bonne condition physique, maîtrise l'outil informatique. Télé. : (0551) 12.48.14.

J. H., 35 ans, licence en finance + tech en informatique, exp 2 ans, assistant administratif principal au ministère + 03 ans chargé de recouvrement. Tél. (0664) 25.96.12

Dame cherche emploi comme garde-malade, Alger
Tél : (0560).30.08.96

J. H., cherche emploi comme réceptionniste ou gérant de restaurant. Tél. : (0795) 97.58.41.

Jeune fille, licenciée en interprétariat et traduction (arabe, français, anglais) 8 ans d'expérience. Cherche emploi dans une société étatique ou privée. Tél. (0776) 01.25.27

H âgé de 43 ans, marié avec 02 enfants, sérieux, cherche emploi comme chauffeur dans une entreprise nationale ou multinationale, expérimenté et bonne présentation.
Contacter : (0560).72.67.07

H. 50 ans, BEB, cherche emploi comme gérant de commerce ou équivalant
Tél : (0541).89.99.37

JF ing d'etat en Informatique avrc experiences cherche emploi dans le domaine ou autre
Tél : 0794 36 64 09

Homme retraité, sérieux, ponctuel, dynamique, cherche emploi chauffeur poids léger «B», agent de bureau, agent de sécurité, réceptionniste, gardien, ou autre domaine libre de suite. Tél. : (0790) 62.40.19

Société SHRL ALDZ ALGERIE

Cherche comptable (femme), moins 40 ans, un déclarant de douane (homme) expérience plus de 03 ans.

Tél. (0553) 58.89.97

A VENDRE

Terrain 2300 m2 avec maison F5 à 4 km de Miliana

Tél : 0772 73 24 72

Terrain

Vends un terrain agricole, bien plat, 2 811 m², au lieu-dit Tarha Das Ouvarnou Taguersift, Freha - T.O - avec établissement d'un certificat de possession 2 100 DA m².

Tél. (0550) 65.04.02

Une mère de 3 enfants en bas âge, dont le mari est gravement malade, demande à toute personne pouvant l'aider à payer son loyer et à subvenir aux besoins de sa famille de bien vouloir la contacter au
(0779)15.09.25.

Que Dieu vous récompense.
CCP 173 123 80 clé 88

SOS

Femme âgée de 38 ans, sans ressources, demande une aide charitable pour acquérir du lait réf. : Biomil ou Célia 1er âge dont le prix d'achat atteint les 400 DA, pour son bébé gravement malade. Contacter Mme Attalah Kheira, Cité 300 logts Bloc 24 n° 300 zone 10 Mascara 29000.
Tél. : 0781509853 CCP N° 170 280 10 clé 90.

SOS

Madame Kheira Attalah, âgée de 38 ans et mère de 3 petits enfants, victime de brûlures au bras droit (handicapée), ce qui a nécessité une ablation, mais faute d'une prise en charge adéquate cette malheureuse dame a fait une rechute. A cet effet, elle sollicite les âmes charitables pour une aide afin de compléter sa radiothérapie dans les établissements privés. A titre indicatif, chaque séance de radiothérapie coûte 5 000,00 DA, alors que la brûlure a besoin de plusieurs séances selon les protocoles décidés par les spécialistes pour compléter son traitement et éradiquer la maladie. Pour tout contact, appeler le n° **(0557) 17.70.68.**

Que Dieu récompensera les bienfaiteurs,
Mme Attalah Kheira.
BP n° 604 RP Baba Ali – Algérie, Mascara

Pensée

Un an déjà depuis ton départ cher oncle, ou comme les gens aiment bien t'appeler

« Zi Madjid »

Le 28 juillet 2014 est une date qui restera ancrée dans la mémoire de la famille Fetihani mais aussi celle des amis de la famille. Ce jour-là, on a su qu'on perdait un être cher, mais il nous fallait l'accepter car c'était là la volonté de Dieu. C'est Lui qui donne et c'est Lui qui reprend. Tout le monde prient pour toi… Allah yerahmek Abdelmadjid … Ta famille, tes enfants, tes frères, tes neveux, les voisins, tes amis et même les gens de Tizi Medjber ne t'oublieront jamais.

Location

Cherche un F5 niveau de villa ou appartement pour location particulier, à Dar El Beida.

Tél: (0560) 35.17.68



Félicitations

A l'occasion du mariage célébré hier, mercredi 29/07/2015, de nos enfants

Sofiane et Amina,

les familles Saadou et Mehibel leur présentent leurs sincères félicitations et leur souhaitent, en cet heureux évènement, une longue vie conjugale faite de santé, de bonheur et de prospérité.
Alf mabrouk !

Vend

Vends dans W. d'Alger, Bordj-El Bahri, prés de l'ex-Enita, lotissement calme, terrains avec acte de 528+304 m2

Tél : (0773).55.80.85

VEND

Particulier vend F3 au rez-de-chaussée cité des Annassers 02 Kouba

N° Tél. : (0778) 20.51.20

www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION
Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger
Tél. :
(021) 67.07.48/49
(021) 67.15.45
(021) 67.31.83
(070 25.19.19
Fax :
(021) 67.07.46

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de
9 764 000 DA

Gérant
ALI MECHERI
Directeur de la publication
AMINE ALOUACHE
direction@jeune-independant.net

Directeur de la Rédaction
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

IMPRESSION
Centre : SIA
Ouest : SIO
Est : SIE
SIMPRAL

FLASHAGE
Centre, Est : LJI

DIFFUSION
Centre : CIDP.
Ouest : SEDOR.
Est : Eurl KDP

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
pub@jeune-independant.net

CONTACTEZ AUSSI
ANEP
1 rue Pasteur, Alger
Tél. : 021 73 76 78
021 73 71 28
021 73 30 43
Fax : 021 73 95 59

BUREAUX RÉGIONAUX
- Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
Mob. : (0662) 18.41.81
Fax : (038) 80.20.36
- Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000 Tizi Ouzou
Tél. : (026) 22.95.62
Fax : (026) 22.95.62
- Constantine
Maison de la persse Ahmed Taâkoucht, Constantine
Tél-Fax : (031) 66.32.64
- Bejaïa
Bejaïa : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir Bureau N°10
N° Tél : 034-12-66-21
Email : ljibejaia@yahoo.fr
- Tipasa
B.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. : (024) 43.60.26

© 1990-2015
Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction.
Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.

MASQUE AU CURCUMA POUR ÉLIMINER LES GROS POINTS NOIRS!



LES INGRÉDIENTS
- 1 cuillère à café bombée de curcuma
- 2 cuillères à café bombées de farine
- 1 cuillère à café d'huile végétale de votre choix
- Un petit peu de lait pour délayer les ingrédients

PRÉPARATION
- Ajoute dans un bol les cuillères de farine
- Ajoute le curcuma et mélange
- Verse ensuite ta cuillère d'huile et mélange légèrement
- Ajoute le lait, jusqu'à ce que tu obtiennes la consistance que tu souhaites.

Applique ensuite avec tes doigts ou un pinceau le masque sur les zones de ton visage à traiter, c'est à dire celles qui sont envahies par ces gros points noirs. Laisse le masque environs 25-30 minutes, puis rince ton visage à l'eau tiède à l'aide d'un gant-de-toilette assez vieux parce que, le curcuma ça tâche. Passe ensuite ton visage à l'eau froide pour resserrer tes pores et applique ta routine de soin habituelle.

Votre peau est fatiguée? Redonnez-lui vie et jeunesse!



La pollution de l'air ambiant, l'abus de boisson déshydratantes (comme par exemple le café), une diète inadaptée, un air trop sec ou trop humide, les années qui passent et nous font avancer en âge...tous des facteurs qui agressent notre peau.

Même le bain ou la douche, s'ils ne sont suivis d'un traitement nourrissant pour la peau, contribuent à assécher et à vieillir l'organe le plus important du corps et celui qui nous représente le mieux.

Il est facile et peu coûteux de redonner vigueur, lustre et jeunesse à la peau. Pour ce faire il suffit d'utiliser comme base une merveille de la nature: l'huile d'olive auquel on combinera quelques huiles essentielles, spécialement bénéfiques pour la santé de la peau. Ces huiles essentielles possèdent des propriétés anti-inflammatoires, nourrissantes et réparatrices des dommages cutanés. L'huile d'olive est très peu utilisée en traitement de la peau et cependant elle possède des propriétés extraordinaires pour la peau :

- Elle minimise les effets du vieillissement et est revitalisante

- Elle adoucit la peau et la régénère

- Elle est particulièrement bénéfique pour traiter les rides et chez la femme ménopausée.

Pour celle ou ceux qui désireraient en faire une huile de jour, nous conseillons de remplacer l'huile d'olive par de l'huile de calendula, ou si vous en avez la

LA PILULE FAIT-ELLE GROSSIR ?



De nombreuses femmes sont persuadées que la pilule (ou orale), est responsable d'une augmentation du poids. Qu'en est-il réellement ? La pilule fait-elle vraiment grossir ?

Non, la pilule ne fait pas prendre de poids !

Une synthèse de toutes les études ayant porté sur le sujet montre que les pilules actuelles, faiblement dosées en estrogènes, n'entraînent pas de prise de poids. Il n'existe aucune différence entre les changements de poids chez les femmes qui prennent la pilule et celles qui n'en prennent pas. Certaines études ont même comparé la prise de poids chez des femmes sous placebo ou sous pilule. Là encore, la prise de poids est similaire que les femmes soient traitées par pilule estroprogestative ou par placebo.
La pilule ne fait donc pas prendre de poids, quel que soit le type de pilule (nature des hormones, dosage) et aussi qu'elle soit prise de façon discontinue (arrêt de 7 jours) ou continue sur plusieurs mois.

Alors pourquoi certaines femmes grossissent-elles sous pilule ?

On constate effectivement que certaines femmes prennent un peu de poids sous contraception. C'est le cas de 30 à 35% des jeunes femmes âgées de 16 à 25 ans, lesquelles prennent en général entre 0,5 et 2 kg.
Mais attention, cette prise de poids n'a pas de rapport avec la pilule. Elle est en réalité attribuée à l'arrondissement des formes à la fin de la puberté féminine. Pour preuve, l'arrêt de la contraception chez ces femmes qui ont pris un peu de poids sous contraception ne permet pas de revenir au poids antérieur.
En conclusion, la pilule n'est pas responsable d'une prise de poids. Cette vérité doit impérativement être rétablie car "la prise de poids représente une cause importante de mauvaise utilisation de la contraception et donc des échecs de contraception". En effet, la peur de prendre des kilos peut inciter les jeunes femmes à arrêter leur contraception ou à l'oublier plus facilement à cause

1 KG DE GRAISSE

CORPORELLE = 8000 CALORIES



Pour perdre 1 kg de ce vilain gras logé sur les cuisses et le ventre, il faut installer un déficit énergétique de 8000 calories environ.
Les besoins énergétiques féminins sont en moyenne de 2000 calories par jour.
Avec une alimentation équilibrée apportant, par exemple, 1400 calories, vous arrivez à un déficit quotidien de 600 calories.
Théoriquement, vous devez évacuer le kilo de gras à 8000 calories en 13 à 14 jours. Quand il y a 3 kilos à éliminer, cela fait 14 x 3 = 42 jours, soit environ 1 mois ½.
S'il y en a 5, on arrive alors à 14 x 5 = 70 jours, soit un peu plus de 2 mois. Ce qui est raisonnable.
Si le régime amaigrissant (forcément déséquilibré) vous apporte seulement 800 calories par jour, le déficit est de 1200 calories. Alors, le kilo de gras doit s'évacuer beaucoup plus vite, en 1 semaine environ.
Ca, c'est la théorie. Elle fonctionne à peu près si vous n'avez jamais fait de régime pour maigrir auparavant.
Elle ne marche pas si vous traînez un passé de régimes amaigrissants suivis de reprises de poids car votre corps se souvient qu'il a été privé d'énergie et il se défend en gardant jalousement sa provision de gras. C'est la base des célèbres kilos yo-yo bien installés et si difficiles à dégager.
Tout le monde le sait. Mais cela n'empêche pas - hélas ! - la folie périodique des Régimes à Grande Vitesse.

Tomate farcie au four

Ingrédients

- 4 belles tomates à farcir
- 250g de farce (mélange de chair à merguez et boeuf haché)
- 1 gousse d'ail
- 1 oignon
- 1 peu de chapelure
- Herbes
- Huile d'olive
- Sel et poivre

Préparation



1 Laver les tomates Couper le chapeau des tomates, réserver.
Creuser les tomates, verser un peu de sel dans chaque tomate et retourner sur une assiette afin qu'elles dégorgent.
2 Pendant ce temps, mixer la farce avec un oignon et l'ailhachés finement, les herbes de Provence, un soupçon d'huile d'olive et un peu de chapelure.
Saler, poivrer.
3 Remplir les tomates dégorgées de farce.
Placer les tomates dans un plat à gratin allant au four légèrement huilé. Recouvrir les tomates de leur chapeau.
Verser un filet d'huile d'olive sur le tout.
Enfourner à 200°C, pendant 40 minutes environ.
4 Servir bien chaud, avec du riz blanc.

Bâtonnets au chocolat

Ingrédients

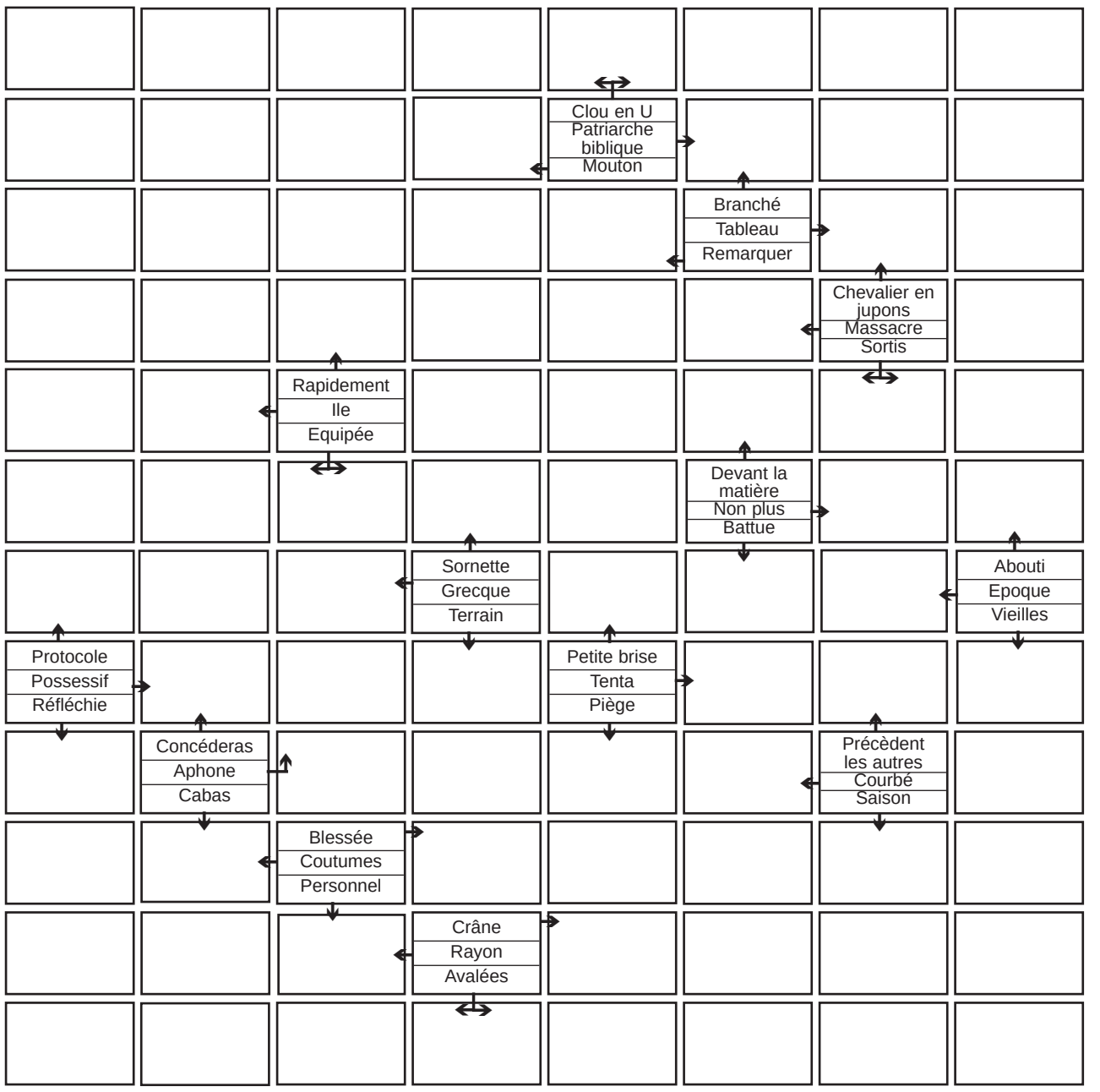
- 250 g de beurre
- 120 g de sucre fin
- 360 g de farine
- 2 cuillère à café de levure tamisée (3g)
- 2 cuillères à soupe de lait
- 120 g de chocolat haché Décoration:
- 100 g de chocolat noir
- 50 g de pistaches moulues

Préparation

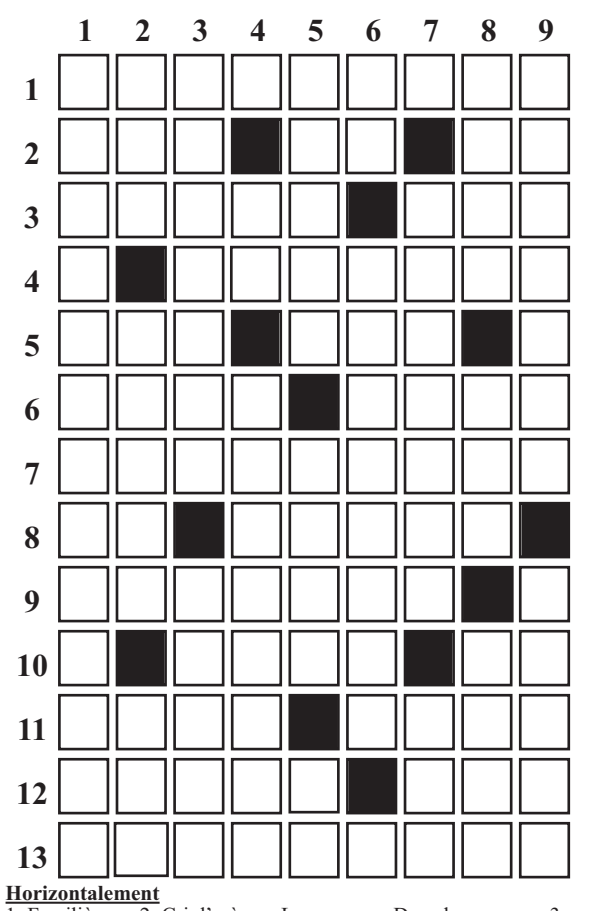


Travailler le beurre, le sucre et le lait en crème, jusqu'à un mélange blanchâtre.
Incorporer la farine, la levure et le chocolat haché. Ramasser rapidement la pâte et mettre au frais 30 minutes
Préchauffer le four à 1801°.
Reprendre la pâte, peser des boules de 20 grammes, et façonner des bâtonnets de 8 cm de long.
Les disposer sur une plaque et enfourner environ 20 minutes.
Laisser refroidir.
Pendant ce temps faire fondre le chocolat au bain marie, puis tremper les 2 bouts des bâtonnets dans le chocolat puis dans la pistache moulue.
Laisser sécher sur du papier cuisson.

Mots fléchés n° 1471



Mots croisés 9/13 n° 1471



Horizontalement

1. Familières – 2. Cri d'arène – La rumeur – Dans la gamme – 3. Instrument de musique – Possessif – 4. Indésirable – 5. Ile de la mer Egée – Les siennes – 6. Assassiner – Dieu de la Destruction en Inde – 7. Qui contient un certain corps simple – 8. Diapason – Du pays d'origine – 9. Interdit – 10. Ville française – Brome – 11. Manqua – Vieille bagnole – 12. Esquiva – Balle de service – 13. Très émotifs.

Verticalement

1. Amènes – 2. Souverain musulman – Montagnes russes – Salut antique – 3. Choses sans valeur – Langue romaine – 4. Berge – Félons – 5. Préjudices – Fait la brasse – Paresseux – 6. Impair – Déclamant – 7. Harmonieux – Cours d'Asie – 8. Dieu de l'Amour – Large vallée – Concis – 9. Etat d'Afrique – Emprunts.

SOLUTION MOTS FLECHES N° 1470

Horizontalement

– CLAMSER
POIL – ATH
HUEES – RE
ES – ROBOT
NIET – AIE
ONDEE – TU
MAI – RH – R
EGLISES –
NEES – TUF
A – SACREE
LA – RIEUR
ELUDA – RU

Verticalement

– PHENOMENALE
COUSINAGE – AL
LIE – EDILES – U
ALERTE – ISARD
M – SO – ERS – CIA
SA – BA – HETRE –
ETROIT – SUEUR
RHETEUR – FERU

SOLUTION N° 1470

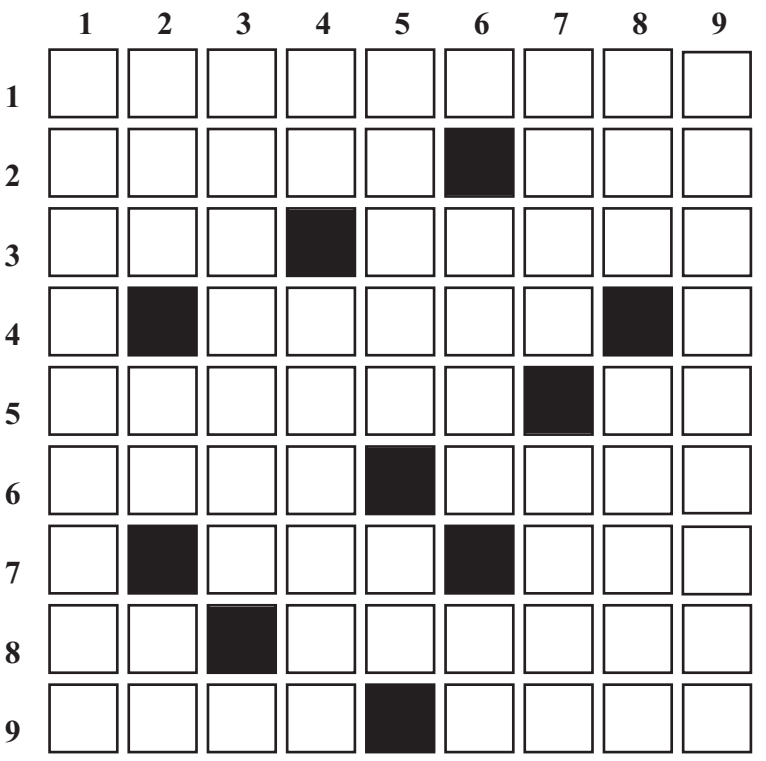
Horizontalement

PREMISSES
RAVISAI – O
OBESE – NAT
FI – SURGIS
EON – THES –
STOP –IRES
S – SAIN – SI
OR – TROP – S
RELIA – ARE
AGES – BEE –
TGV – DELCO
– AEROCLUB
SERUM – ALI

Verticalement

PROFESSORAT – S
RABIOT – REGGAE
EVE – NOS – LEVER
MISS – PATIS – RU
ISEUT – IRA – DOM
SA – RHINO – BEC –
SINGER – PAELLA
E – AISES – RECUL
SOTS – SISE – OBI

Mots croisés 9/9 n° 1471



Horizontalement

1. Qui permettent de soigner – 2. Produits de poule – Hors court – 3. Semblable – Alliage de fer et de carbone – 4. Raconte – 5. Paquet de billets – Mesure de vitesse – 6. Membrane colorée de l'œil – La totalité – 7 Posséda – Base de lancement – 8. Agent de liaison – Rapporte – 9. Stratagème – Catégoriques.

Verticalement

1. Réunir une somme – 2. Crie sous bois – Iridium – Non divulgué – 3. Plantation de saules – 4. Conifère – Garanti – 5. Souverains slaves – Possessif – 6. Escarpement rocheux – Manganèse – 7. Immerge – Soustraite – 8. Liquidé – Changent – 9. Angoissées.

SOLUTION N° 1470

Horizontalement

ASCENDANT
COURBURES
CLIN – RIGA
AIRES – AUR
BD – EMISE –
LAD – AN – VA
EIRE – NA – N
ERUCTERAS
SE – URETRE

Verticalement

ACCABLEES
SOLIDAIRE
CUIR – DRU –
ERNEE – ECU
NB – SMA – TR
DUR – INNEE
ARIAS – ART
NEGUEV – AR
TSAR – ANSE

SODUKU 200

Pour jouer au Soduku

- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
-Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
-Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45

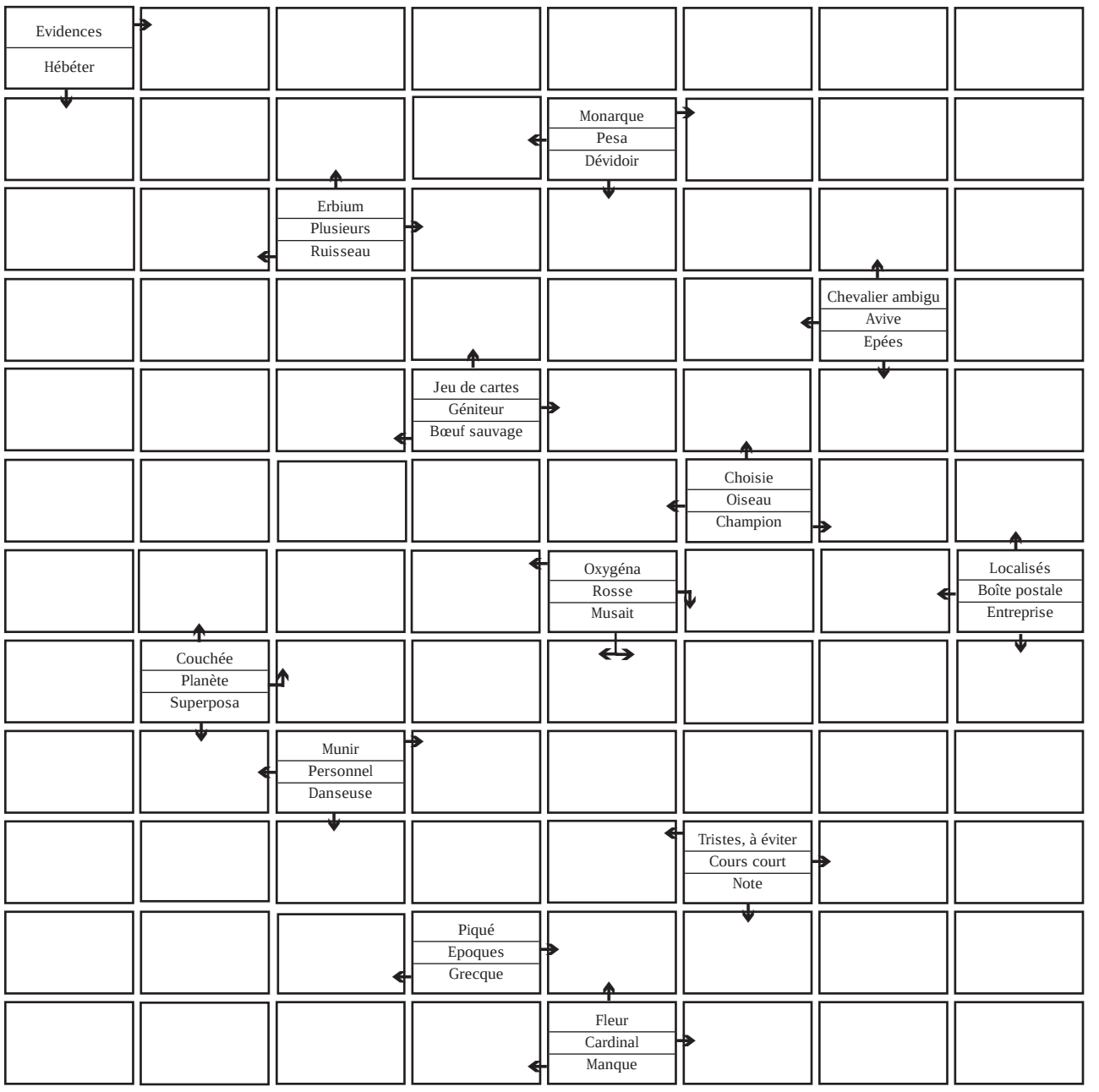
6			1	8			2	
		1			4		3	
7						8		1
					1	2	8	
			4		2			
	2	3	5					4
1		7						3
5	6		3			1		
				1	9			8



SOLUTIONS

7	8	6	2	5	9	1	3	4
1	2	4	7	8	3	5	9	6
3	9	5	6	1	4	7	8	2
2	3	1	5	6	8	4	7	9
5	6	8	9	4	7	2	1	3
9	4	7	3	2	1	8	6	5
4	7	9	1	3	2	6	5	8
8	5	3	4	7	6	9	2	1
6	1	2	8	9	5	3	4	7

Mots fléchés n° 1424



SOLUTION MOTS FLECHES N° 1423

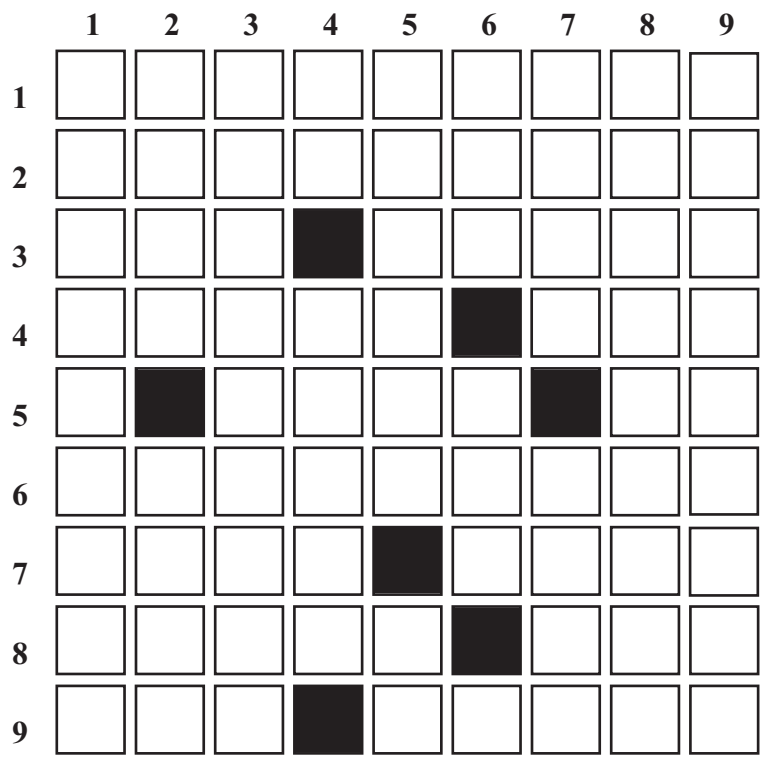
Horizontalement

- BRASSER
DAINE - VA
ELANCE - I
MI - ESSOR
OSEE - SUE
REG - TES -
ARASE - TA
LARVES - V
I - DE - OBI
SU - LEURS
ETATS - IE
REMETTES

Verticalement

- DEMORALISER
BALISERA - UTE
RIA - EGARD - AM
ANNEE - SVELTE
SECS - TEE - EST
S - ESSE - SOU - T
EV - OUST - BRIE
RAIRE - AVISES

Mots croisés 9/9 n° 1424



HORIZONTALEMENT

1. Incroyables - 2. Demeurer ferme et constant - 3. Gendre du Prophète - Petit pied - 4. Souhaiter - Cri d'assaut - 5. Passé sous silence - Ingurgité - 6. Indéchiffrable - 7. Poèmes - Nirvâna - 8. Superposée - Produit de mer - 9. Quart chaud - Doctrine.

VERTICALEMENT

1. Dispersé - 2. Fendu - Réserve de pis - 3. Caractère léger - 4. Face de dé - Envoyée - 5. Récupéré - Agent de liaison - 6. Salut romain - Textuellement - 7. Sans bavures - Vent froid - 8. Bouleversées - 9. Erotique.

SOLUTION N°1423

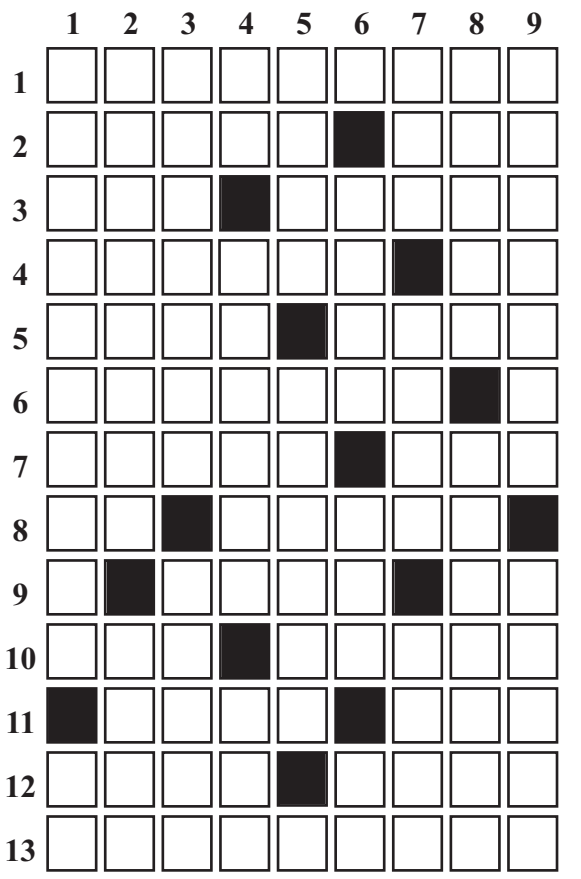
HORIZONTALEMENT

APOCOPEES
PLEONASME
PEUT - TOP -
ENFIN - PIE
TU - LABELS
EMPLIR - AC
N - ROSIS - A
CAIN - DEAL
EUS - FESSE

VERTICALEMENT

APPETENCE
PLENUM - AU
ŒUF - PRIS
COTILLON -
ON - NAIS - F
PAT - BRIDE
ESOPE - SES
EMPILA - AS
SE - ESCALE

Mots croisés 9/13 n° 1423



HORIZONTALEMENT

1. Faire des remarques sur un texte - 2. Ennuis - Il reçoit le boulin - 3. Ville française - Aspiras - 4. Ions - Contre - 5. Jeu de hasard - Roi légendaire athénien - 6. Tomber en ruine - 7. Pas autrement - Personnels - 8. Note de musique - Gâteau sec - 9. Monnaie - Petit cube - 10. Banni de certains régimes - Bondit - 11. Colline - Pièce étanche - 12. Grand arbre - Morceaux de mur - 13. Propagande.

VERTICALEMENT

1. Courses bruyantes et tumultueuses - Sur une partition - 2. Drame lyrique religieux - Non blanchi - 3. Plat de viande - Métal dense - 4. Possessif - Apprenti matelot - Si important - 5. Elle porte la culotte - Quantité de papiers - 6. Epointée - Pièce vestimentaire féminine - Ordinateur personnel - 7. Camelote - Claire-voie en amont d'une vanne - Erodai - 8. Voiture pour la casse - Alourdissant - 9. Eprouves - Compacte.

SOLUTION N° 1423

HORIZONTALEMENT

ANTIMITES
BAROUF - PU
SPA - TSARS
EPICE - QI -
NANA - RUSH
C - ENFUI - Y
EH - COBAYE
SAFARI - ON
- VOL - SAGE
ARRET - GI -
BEA - GRISE
B - GAVER - U
EDEN - GAIS

VERTICALEMENT

ABSENCES - ABBE
NAPPA - HAVRE - D
TRAINE - FORA-
GE
IO - CANCALE - AN
MUTE - FOR - TGV -
IFS - RUBIS - REG
T - AQUIA - AGIRA
EPRIS - YOGIS - I
SUS - HYENE - EUS

soduku 133

Pour jouer au Soduku

- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
-Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
-Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45

		5	1		4		6	
				8	3			7
	3		7			4		2
6				4		7		
2	7						5	1
		9		7		2		
1		7			9		8	
9			2	3				
	4		8		7			6



Solutions

4	6	5	7	1	2	8	3	9
3	7	8	6	9	4	2	5	1
2	9	1	5	8	3	6	7	4
9	8	4	1	3	6	7	2	5
7	3	6	2	5	9	4	1	8
1	5	2	4	7	8	3	9	6
6	2	3	9	4	5	1	8	7
5	4	7	8	2	1	9	6	3
8	1	9	3	6	7	5	4	2

CHAMPIONNAT ARABE DES NATIONS DES NATIONS

L'Algérie retrouve aujourd'hui l'Egypte en finale

LA SÉLECTION algérienne de basket-ball, messieurs "B", s'est qualifiée en finale du championnat arabe des nations qui se déroule à Sharm el-Sheikh en Egypte après sa victoire face à l'Arabie Saoudite (76-70) (mi-temps 28-38), mardi soir pour le compte de la première demi-finale de l'épreuve.
Les Verts affronteront en finale la sélection égyptienne A, vainqueur de l'Irak dans la deuxième demi-finale. Le match aura lieu aujourd'hui en clôture du championnat qui a débuté le 20 courant.
L'équipe algérienne tentera pour l'occasion de se racheter de sa lourde défaite face au même adversaire (105-55), dimanche dans le cadre de la 4e journée du tour préliminaire.
L'Algérie avait remporté son premier match disputé mercredi face à l'Irak (76-59) avant de s'incliner respectivement face à l'Arabie Saoudite (59-61) et la sélection égyptienne "B" (56-64).
Le championnat arabe des nations regroupe 5 équipes : les sélections égyptiennes "A" et "B", l'Algérie, l'Arabie Saoudite et l'Irak.
La Fédération algérienne de basket-ball (FABB) a choisi de participer dans cette compétition avec une sélection nationale B composée de joueurs dont la moyenne d'âge est de 22 ans, avec à sa tête les entraîneurs Ait Kaci et Chenieff.

VOLLEYBALL/CHAMPIONNAT D'AFRIQUE-2015

L'Egypte en finale

LA SÉLECTION égyptienne de volley-ball (messieurs) s'est imposée devant le Maroc 3 sets à 0 (25-17/28-26/25-20), en demi-finale du championnat d'Afrique des nations 2015, disputée mardi au Caire.
L'Egypte, pays hôte, affrontera jeudi en finale la Tunisie qui a battu lors de la première demi-finale l'Algérie 3 sets à 2 (19-25, 25-22, 27-25, 21-25,15-12).
En matchs de classement de la 5e à la 8e places, le Rwanda s'est imposé devant le Kenya 3 sets à 2 (17-25, 25-22, 26-28, 25-15, 15-13), alors que le Cameroun a battu le Botswana 3 sets à 0 (25-21, 25-13, 25-17).

CHAMPIONNATS DU MONDE D'ATHLÉTISME

80% de tickets vendus

PLUS DE 80% des billets des Championnats du monde d'athlétisme 2015 prévus du 22 au 30 août prochain à Pékin, ont été vendus, a indiqué la Fédération internationale d'athlétisme (IAAF).
Le dernier tableau des ventes de billets reçus par l'IAAF montre une moyenne de plus de 80% de billets vendus pour les séances du matin et plus de 90% de la capacité pour les soirées, précise la même source. "Je suis maintenant convaincu que nous aurons une bonne ambiance dans le stade du Nid d'oiseau pour cet événement sportif qui est les championnats du Monde 2015." s'est réjoui le président de l'IAAF Lamine Diack. "Nous avons maintenant la possibilité d'avoir un stade à guichets fermés pour les sessions du soir, qui sera une réussite fantastique, " a t-il ajouté.
D'autre part, le comité d'organisation local a lancé la chanson officielle et une série exclusive de timbres à l'occasion de cet évènement sportif. De son côté, la télévision CCTV se projette également de vastes campagnes pour aider à promouvoir les Championnats du monde d'athlétisme, Pékin 2015 dans les trois dernières semaines avant le début de la compétition le 22 Août. **R.S.**

HANDBALL

Une Norvégienne au GS Pétroliers

Elle s'appelle Ylva Loftfjell Baardseng. Elle n'a que 20 ans et est handballeuse norvégienne. Elle émet le vœu de venir jouer en Algérie pour porter les couleurs du GS Pétroliers. Demi-centre et arrière gauche, Ylva a évolué jusque-là au club de Follo HK (2e division en Norvège) après avoir fait ses classes de jeunes catégories au sein de Valerenga Handball et de Nordstrand Handball.

La saison dernière dans le championnat norvégien, elle a terminé deuxième avec son équipe. Mais durant la saison 2013-2014, alors qu'elle était junior, elle avait inscrit la bagatelle de 112 buts de 22 matches de championnat avec, en prime, le trophée de la coupe de Norvège (juniors filles).
Son désir de venir jouer en Algérie a germé dans son esprit lorsque sa camarade de toujours Aicha Selhi (qui joue au GS Pétroliers) lui a raconté sa première année passée en Algérie. Aicha Selhi, qui est née en Norvège et dont la famille y réside actuellement, a passé une année au sein du GSP, année durant laquelle elle fut championne arabe des clubs en mars dernier à Agadir (Maroc).
Ylva, qui a déjà visité notre pays, est restée impressionnée par sa beauté. « Malheureusement, je n'y suis restée que cinq petits jours. L'Algérie est un très beau pays, chaleureux et j'ai hâte de retourner pour y séjourner plus longuement », nous a-t-elle confié. Les contacts sont actuellement au stade primaire et Ylva Loftfjell Baardseng sera à Alger le 5 août prochain pour des tests au sein de la formation du GS Pétroliers et pour finaliser le contrat, si cela arrive à se concrétiser.Selon les vidéos en notre possession concernant cette joueuse, on peut dire que c'est une handballeuse très vivace, très athlétique mais aussi pleine de technique. Elle pourra apporter un plus à la formation du GS Pétroliers, notamment au poste de demi-centre puisque, comme chacun le sait, Nacima Dob a annoncé sa retraite sportive à l'issue de la finale 2014-2015 jouée à la salle Harcha.

Said Lacète



MONDIAL DES U-19

L'Algérie débutera face à la Russie

LA SÉLECTION algérienne des moins de 19 ans de handball entamera le championnat du monde 2015 de la catégorie face au pays hôte, la Russie, le 7 août prochain à Ekaterinbourg, selon le programme de la compétition publié par la édération internationale de handball (IHF).
Lors du Mondial russe, l'Algérie jouera dans le groupe C, en compagnie du Danemark, de la Suisse, de la Russie, du Qatar et de la Croatie.
L'équipe algérienne dirigée par Ait Abdeslam Ahcène affrontera ensuite le Danemark (double tenant du titre) le 9 août pour le compte de la seconde journée, avant de croiser le fer avec le Qatar le 11 août.
Le sept algérien sera opposé à la Suisse le 12 août prochain avant de boucler le premier tour contre la Croatie le 14 août 2015.
Vingt-quatre équipes prendront part au Mondial 2015 des U-19. Les deux autres représentants africains, l'Egypte et la Tunisie, ont été versés respectivement dans les groupes B et D.

APS

CHAMPIONNATS D'AFRIQUE DE PARAVOLLEY

L'Algérie sur le podium

L'ÉQUIPE NATIONALE algérienne de paravolley (handisport) a obtenu la 3e place (médaille de bronze), aux championnats d'Afrique (hommes et dames), clôturés mardi à Kigali au Rwanda, en battant le Kenya 3-0, au match de classement.
Le six algérien a remporté le premier et le second set (25-13 et 25-22), avant de se faire rattraper au troisième, perdu difficilement (25-27). Les protégés des deux entraîneurs nationaux Abdelkader Kefif et El Hadj Bensouna se sont ressaisis, lors du 4è set, gagné (25-23) scellant la rencontre en trois sets à zéro.
Avec cette victoire, la troisième durant le tournoi (23-28 juillet) ayant regroupé six sélections, la sélection algérienne a pris sa revanche sur son adversaire du jour (Kenya) qui l'avait surpris lors de la seconde journée du tournoi joué en mini-championnat (poule unique).
Pour sa part, l'Egypte, vainqueur de tous ses matchs au premier tour 3-0, a confirmé sa suprématie en remportant la finale face au pays hôte, le Rwanda (3-0). Les "Pharaons" ont validé pour l'occasion leur billet pour les prochains Jeux Paralympiques de Rio-2016.
La 5e place du tournoi est revenue à l'équipe du Burundi grâce à son succès face à la RD Congo 3-0 (25-9, 25-23 et 25-22).
Outre l'Algérie (3è), le rendez-vous de Kigali a regroupé l'Egypte, Rwanda (vice-champion), Kenya (4è), Burundi (5è) et la RD Congo (6è et dernière).
Avant son départ pour Kigali, l'entraîneur Kefif avait indiqué que la sélection algérienne essayera d'améliorer la 3è place obtenue lors de la dernière édition du championnat d'Afrique joué l'année passé au Maroc (participation de quatre sélections: Maroc, Afrique du Sud, Kenya et l'Algérie).
Selon les échos émanant de Kigali, l'arbitrage a faussé quelques matchs dont le premier de l'Algérie contre Kenya, perdu 2-3 par le six algérien.
Le résultat obtenu à Kigali par les Verts a permis, certainement, aux responsables techniques de la fédération algérienne handisport (FAH) de jauger les capacités de sa sélection au niveau continental.

R .S.

Résultats des matches:
1re journée: 23 juillet:
Algérie - Rwanda 0-3 (22-25, 16-25 et 22-25)
Egypte - Burundi 3-0 (25-4, 25-4 et 25-6)
Kenya - RD Congo 3-0 (25-6, 25-20 et 25-18)
2ème journée: 24 juillet:
Algérie - Kenya 2-3 (23-25, 25-15, 21-25, 25-22 et 8-15)
Egypte - RD Congo 3-0 (25-3, 25-5 et 25-5)
Burundi- Rwanda 0-3 (19-25, 14-25 et 15-25)
3ème journée: 25 juillet:
Algérie - RD Congo 3-0 (25-9, 25-14 et 25-11)
Egypte - Rwanda 3-0 (25-18, 25-23 et 25-10)
Burundi- Kenya 0-3 (11-25, 20-25 et 20-25)
4è journée: 26 juillet:
Algérie - Egypte 0-3 (11-25, 20-25 et 6-25)
Rwanda- Kenya 3-0 (25-20, 25-14 et 25-17)
Burundi- RD Congo 3-0 (25-20, 33-31 et 25-12)
5è journée : 27 juillet:
Algérie - Burundi 3-0 (25-16, 25-18 et 25-22)
Rwanda - RD Congo 3-0 (25-16, 25-8 et 25-12)
Egypte - Kenya 3-0 (25-14, 25-15 et 25-9).
5è place: 28 juillet:
Burundi - RD Congo 3-0 (25-9, 25-23 et 25-22)

3è place : 28 juillet:
Algérie - Kenya 3-1 (25-13, 25-22, 25-27 et 25-23)
Finale : 28 juillet:
Egypte - Rwanda 3-0 (25-11, 25-23, 25-12).

Deux Sénégalais au MO Bejaia , Derrardja au MC Alger

Les deux joueurs sénégalais, Ndoy Mohamed Waliou et Fallou Gallas Wade, se sont engagés respectivement pour trois et quatre ans, au profit du MO Béjaia, a appris l'APS mercredi auprès du club de Ligue 1 algérienne de football.



Les deux joueurs ont paraphé leur contrat à Tunis après avoir réussi les tests techniques auxquels ils ont été soumis à l'occasion du stage de pré-saison qu'effectue le vice-champion d'Algérien à Bordj-Sedria, ajoute la même source.
Agé de 24 ans, Mohamed Waliou est un attaquant qui a porté la saison passée les couleurs de Stade Mbour (Div 1, Sénégal). Il fait partie également de la sélection sénégalaise des joueurs locaux.
Gallas Wade, quant à lui, est âgé de 21 ans. Il est milieu de terrain et a évolué la saison passée au sein de l'équipe réserve de l'Atlético Madrid (Div 3, Espagne). Il est international sénégalais olympique.
Outre le joueur malien, deux autres étrangers, un milieu sénégalais et un attaquant gabonais se trouvent également à Tunis pour effectuer des essais, et dont les noms n'ont pas été dévoilés.
Le MOB, vice-champion et détenteur de la Coupe d'Algérie, a entamé un stage précompétitif à Bordj Sedria en Tunisie avec au menu une série de matchs amicaux.
Les deux joueurs bouclent le recrutement du MOB qui a été très actif en la matière en engageant auparavant 11 joueurs : Karim Meliani (ex-ASO Chlef), Lyes Boukria (ex-ES Sétif), le gardien de but Daif (ex-ASO Chlef), Hadji (ex-CS Constantine), Tedjar (ex-ASO Chlef), Mebarki (ex-USM Harrach), Maâmar Youcef (ex-RC Relizane), Lakhdari (ex-ASO Chlef), Benaouda Bendjelloul (ex-ASM Oran),
Sofiane Khadir (ex-MC Alger) et Ismail Belkacemi (ex-USMM Hadjout).
En revanche, le club a perdu les services de trois de ses cadres : le portier Smail Mansouri (retour à l'USM Alger après un prêt), Faouzi Rahal (JS Kabylie) et Nassim Dehouche (MCE Eulma).
Le MOB est dirigé par l'entraîneur suisse Alain Geiger qui a remplacé Abdelkader Amrani, parti entraîner Al-Raed (division 1 saoudienne).
Dans un autre greistre, l'attaquant Walid Derrardja a été libéré par son ancien club le MCE Eulma au profit du MC Alger, a-t-on appris auprès du président du "Doyen", Abdelkrim Raissi. "Nous venons de récupérer la lettre de libération de Derrardja qui est la dernière recrue du MCA durant ce mercato estival", a indiqué Raissi. Le joueur qui fêtera ses 25 ans le 18 septembre prochain, devrait signer un contrat de trois saisons au Mouloudia d'Alger. Derrardja, meilleur buteur de la saison 2014-2015 avec 16 réalisations, est la huitième recrue du MCA après l'arrivée de l'attaquant de l'USM Harrach, Mohamed Amine Abid qui a signé en début de journée un contrat à titre de prêt pour une saison.
Ces deux attaquants s'ajoutent aux six autres recrues mouloudéennes: le gardien de but Jonathan Matijas (ex-USM Bel-Abbès), Rachid Bouhenna (ex-CS Constantine), Abdelmalek Mokdad (ex-RC Arbaâ), Kheireddine Marzougui (ex-RC Relizane), Abdelghani Demmou (ex-ES Sétif) et l'Ethiopien Salaheddine Said (ex-Ahly d'Egypte).
De son côté, Kacem Mehdi a réintégré le MCA après un prêt d'une saison au RC Arbaâ, alors que le Brésilien Roberson vient d'être qualifié, lui qui avait signé un contrat de 18 mois lors du dernier mercato d'hiver sans pouvoir jouer.
Le club phare de la capitale se trouve actuellement en Pologne pour le traditionnel stage d'intersaison. **R. S.**

LE CRB ET LE CA KHÉNIFRA (MAROC) FONT MATCH NUL (1-1)

LE CR Belouizdad qui a entamé mercredi passé un stage précompétitif au Maroc, a été accroché par le Chabab Atlas Khénifra (1-1), nouveau promu en division 1 marocaine, lors du match amical entre les deux équipes disputé mardi soir.
Le CRB avait remporté, en début de semaine, son premier match amical sur les terres marocaines face) contre l'Ittihad Ait Melloul, une équipe de division inférieure locale, sur le score de 3 buts à 1.
Au moins deux autres rencontres test seront au menu des Rouge et Blanc de la capitale pendant leur séjour à Ifrane.
Le Chabab s'est sensiblement renforcé cet été, notamment au niveau de son secteur offensif. Le club a engagé sept éléments : Billel Ouali (RAEC Mons/Belgique), Sid Ali Yahia Chérif (JSM Béjaia), Mohamed Hicham Nekkache (MC Oran), Feham Bouazza (USM Alger), Amir Belaili (CRB Ain Fekroun), Mohamed Aoudou (JS Saoura), Bonaventure Sakombé (ASO Chlef) et Belkacem Niati (USM Bel Abbès).
Le CRB débutera la saison footballistique 2015-2016 par un derby algérois face au MC Alger, dans l'affiche de la première journée de la Ligue 1 prévue le week-end du 14 et 15 août.

LE NAHD BAT GD PENICHE (PORTUGAL) 4 À 1

LE NA HUSSEIN DEY, pensionnaire de la Ligue 1 algérienne de football, a remporté son deuxième match amical dans le cadre de son stage qui se déroule au Portugal en battant, mardi soir, GD Peniche (Div 4, Portugal) sur le score de 4 buts à 1. Le NAHD avait également gagné son premier test samedi passé face à l'AC Alcanenense (Div 3, Portugal) sur le score de 1 à 0.
Au programme du "nasria" trois autres matchs amicaux face respectivement au Nacional Madeira, club de l'élite portugaise, vendredi, Sporting Lisbonne B (Div 2, Portugal) dimanche, et SC Uniao Torreense (Div 3, Portugal) mardi.

MARADONA : « ATTENTION, J'ARRIVE ! »

ATTENTION J'ARRIVE!, a prévenu l'ancienne star du football argentin Diego Maradona, affirmant mercredi son intention d'occuper des fonctions importantes au sein de la Fifa, voire de se porter candidat à la présidence, alors que l'élection présidentielle de l'institution est programmée en février prochain.
"Attention! Quand je reviendrai, je reviendrai avec tout à faire, je reviendrai pour la Fifa, pour les gens en Arabie (NDLR: Maradona a été manager du Al Wasl FC, club de Dubaï, de 2011 à 2012) qui m'ont donné du travail, et bien plus que tout cela, je reviendrai pour ma famille qui a tant souffert comme moi", a-t-il déclaré dans une vidéo diffusée sur un site d'info.
"Je ne viens pas avec un sentiment de revanche. Je viens avec l'idée de faire des changements dans le football, à Santiago de Estero (province d'Argentine, NDLR) comme en Afrique", a-t-il ajouté.
"Assez de corruption, assez de vols!", a-t-il également lancé, en référence au scandale de corruption dans lequel la Fifa est engluée depuis la fin mai.
Face à ce scandale, le plus grand de l'histoire de l'institution, son président le Suisse Joseph Blatter, a présenté le 2 juin sa démission, quatre jours après sa réélection. Une nouvelle élection est programmée le 26 février prochain. **R.S.**

VOVINAM VIET VO DAO/MONDIAUX-2015

Coup d'envoi de la compétition aujourd'hui à Alger

LA 4E ÉDITION des Championnats du monde de Vovinam Viet Vo dao (30 juillet au 1er août) débutera aujourd'hui à la salle Harcha-Hacene (Alger), avec la participation de 249 athlètes (messieurs/dames) représentant 18 pays.
Avec 37 athlètes, dont 9 filles, l'Algérie enregistre le taux de participation le plus élevé, avec l'ambition de décrocher le plus de médailles possible en individuel, et la 2e place par équipes, selon le président du comité d'organisation Mohamed Djouadj.
"Les plus grandes nations du Vovinam Viet Vo Dao, notamment le Vietnam, le Cambodge, et l'Iran seront présentes et c'est cela le plus important, car elles peuvent garantir à elles seules que le niveau soit très élevé", s'est félicité dernièrement Djouadj au cours d'une conférence de presse. Les pays participants aux Mondiaux sont le Vietnam, Cambodge, Russie, Bélarus, Allemagne, Grande-Bretagne, Belgique, Italie, Iran, Afghanistan, Mauritanie, Côte d'Ivoire, Sénégal, Burkina Faso, Maroc, Suisse, Irak et Algérie. Afin d'assurer la réussite de la compétition, 20 arbitres internationaux ont été mobilisés pour diriger les différentes épreuves inscrites au programme de ces Mondiaux.
A travers l'organisation de cette 4e édition des Championnats du monde de Vovinam Viet Vo Dao, la Fédération algérienne des arts martiaux compte également développer cette discipline sportive et surtout, lui apporter un peu plus de moyens.
"Le Vovinam Viet Vo Dao est devenu un sport très populaire en Algérie, car il compte 12.000 pratiquants et 180 clubs à travers tout le pays. Malgré cela, les athlètes et les techniciens souffrent d'un sérieux manque de moyens" a expliqué Djouadj, espérant qu'à travers ces Mondiaux-2015 "les sponsors deviendront plus attentifs à cet art martial et lui apporteront leur aide".

APS

HORAIRES DES PRIÈRES

ANNABA					
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha	
03:50	12:35	16:25	19:42	21:13	

CONSTANTINE				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
03:57	12:40	16:28	19:45	21:16

ALGER				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
04:09	12:54	16:43	20:00	21:32

OUARGLA				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
04:19	12:45	16:26	19:41	21:04

CHLEF				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
04:19	13:01	16:49	20:06	21:36

MOSTAGANEM				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
04:18	13:06	16:55	20:15	21:47

ORAN				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
04:29	13:09	16:56	20:13	21:42

LE JEUNE INDEPENDANT

N° 5234 - JEUDI 14 CHAOUAL 1436

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

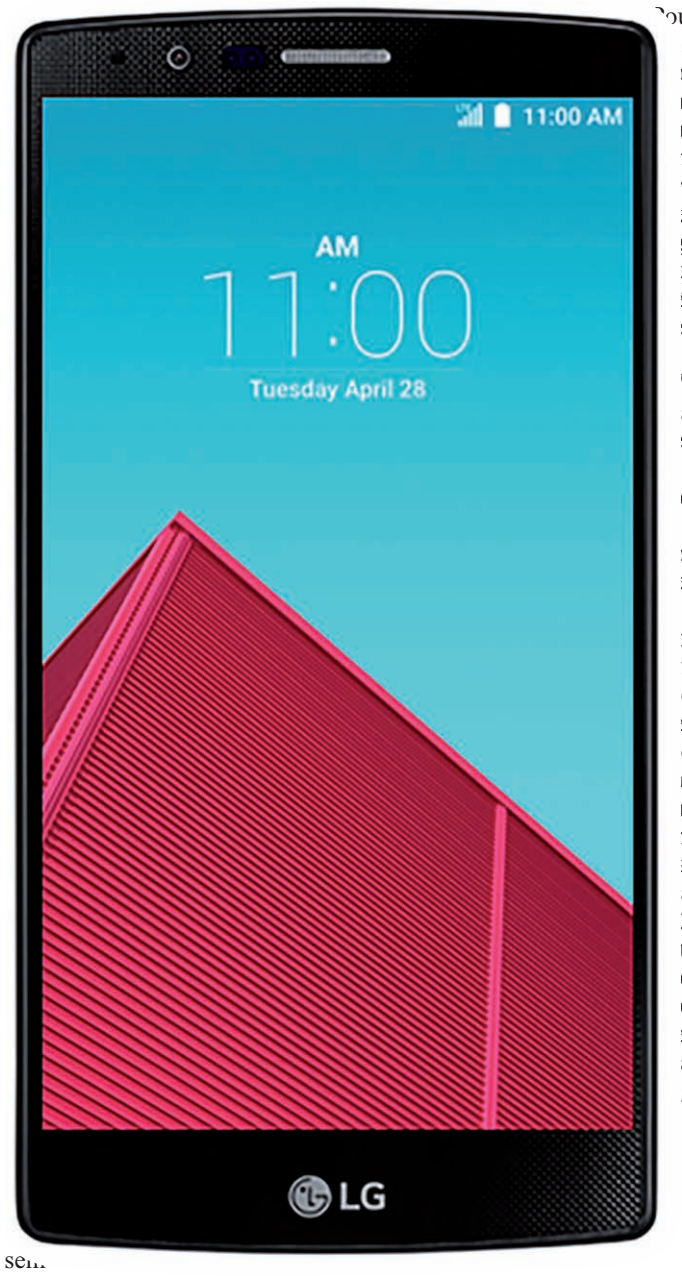
Météo

	Max	Min
Alger	35°	23°
Oran	36°	25°
Constantine	40°	23 °
Ouargla	46°	26°

LANCEMENT OFFICIEL DU DERNIER SMARTPHONE DE LG

Le LG G4 disponible à 68 000 DA

Comme annoncé dans les colonnes de notre journal, le dernier bijou du coréen LG, le G4, a été lancé officiellement en Algérie, mardi soir, dans une keynote exceptionnelle, où a été dévoilé ce Smartphone haut de gamme par le directeur général de LG Algérie, AHN Woo Sang.



Il est l'un des smartphones les plus attendus sur le segment du haut de gamme. Il faut dire qu'en matière de délais, la marque coréenne dépasse ses concurrents.

Après seulement deux mois de son lancement mondial, le LG G4 débarque en grande pompe sur le marché national. Il est le premier terminal double SIM dans le segment du haut de gamme, habillé d'un cuir véritable qui se décline en trois couleurs différentes (noir, Camel et Bordeaux) qui lui confèrent un look premium digne d'un grand.

Il renferme également une panoplie de caractéristiques uniques et extraordinaires, notamment avec son écran incurvé 5,5'' IPS Quantum, qui révèle une qualité d'affichage irréprochable pour un rendu de couleurs claires, naturelles et réellement belles. Merouane Talmat, du département marketing mobile de LG, a présenté la qualité de l'appareil photo qu'offre le nouveau G4.

Il présente une caméra exceptionnelle 16M F1.8, avec mode manuel, idéalement conçue pour immortaliser vos meilleurs moments et les transformer en images naturelles, réelles et éblouissantes, et ce même dans les endroits obscurs ou à faible luminosité.

Pour démontrer l'exceptionnelle qualité de l'appareil photo de son dernier-né, LG a confié le bijou à un photographe professionnel algérien qui a fait le tour du pays avec le G4, en prenant des photos qui ont été exposées lors de la soirée de présentation. Il faut dire que le résultat est assez bluffant. L'appareil photo du G4 offre des photos de très haute résolution, sem
blables à des photos prises avec des appareils photo professionnels.

our ce qui est du prix de lance-
ent du LG G4, la marque
réenne a vraiment fait un effort
r rapport aux fonctionnalités
ut de gamme dont dispose ce
nartphone. Il sera affiché au
ix de 68 000 DA/TTC dans
nsemble des points de vente
rés LG, ainsi que dans les bou-
ques officielles de la marque
s la semaine prochaine. Pour
qui est du service après-vente,
patron de LG Algérie AHN
oo Sang a affirmé que la
arque coréenne dispose de trois
ntres sur le territoire national.
convient de noter que, depuis
n lancement en 2012, la série
des Smartphones LG, plus
nnue sous l'appellation «G
ries», ne cesse de faire parler
elle. En effet, depuis la révéla-
n du premier modèle dit Opti-
us G jusqu'au dernier G3, les
ées innovantes se suivent mais
se ressemblent guère. Chaque
odèle dévoile sa multitude de
ractéristiques et d'options, tout
ssi uniques et innovantes les
es que les autres.

a marque coréenne a en effet
acé la barre très haut avec un
3 des plus réussis. LG était
tendu donc au tournant avec
n G4, qui se distingue déjà par
n nouveau design respirant la
auté, l'élégance et toute la
asse d'un produit premium
gne de son rang.

Nassim Mecheri

MÉDÉA

Sept hectares de forêt ravagés par les flammes

7 HA d'espèces forestières, 3 ha de maquis et 1,5 ha de broussailles ont été la proie des flammes au cours des dernières 24 h au niveau de la fraction Chaoucha, commune de Hannacha, 20km à l'ouest du chef-lieu de wilaya, a-t-on auprès de la cellule de communication de la Protection civile. Les éléments de la protection civile de l'unité secondaire de Si Mahdjoub soutenus par les agents forestiers sont parvenus à maîtriser l'incendie qui s'est déclaré en fin d'après-midi, évitant la propagation des flammes au reste de la forêt.

N. B.

EL-OMARIA

Le dérape d'un véhicule fait 4 blessés

UN ACCIDENT de la circulation causé par le dérapage d'un véhicule léger au lieudit Draa El Kerd sur la RN 64, commune d'El-Omaria, 45 km à l'est du chef-lieu, a fait 4 blessés âgés entre 22 et 31 ans.

Secourus sur place par les éléments de la Protection civile de l'unité secondaire d'El-Omaria, ils ont par la suite été évacués vers le centre de santé de la ville où ils ont été pris en charge par le personnel soignant.

N. B.

ENVIRONNEMENT

Journée sans voiture à Alger

FORT de l'expérience et succès des six dernières éditions de la Journée sans voiture, et grâce à la forte participation des citoyennes et citoyens, la Radio Algérienne et la wilaya d'Alger ont décidé de reconduire cette opération ce vendredi 31 juillet 2015 de 9 h à 19 h.

La 7e édition de Journée sans voiture se déroulera sur le parcours suivant : ministère de l'habitat (135 rue Didouche Mourad, jusqu'à la place des Martyrs, en passant par la grande poste, Bd Zighout Youcef, Bd Ché Guevara, ainsi que la rue Asselah Hocine).

Les objectifs de cette action sont nombreux est diverses :

- Le respect de l'environnement avec moins d'émission de gaz toxique que dégagent les véhicules.
- L'incitation à la marche et à la découverte de la ville.
- Rendre la chaussée aux piétons et redécouvrir la beauté des villes.

Avec nos partenaires locaux, cette action permettra aux jeunes et aux moins jeunes de battre le pavé sans le danger des voitures et assister à des activités culturelles et sportives.

Le ministre de la Communication Hamid Grine et le wali d'Alger Abdelkader Zoukh donneront le coup d'envoi de l'opération à 9 h à partir de la Grande-Poste.

«Respecter son environnement, c'est préserver l'avenir «

Voici quelques informations concernant la journée sans voiture du vendredi 31 juillet 2015. Cette journée est l'occasion de redécouvrir la ville et promouvoir les transports en commun, tout en profitant des activités culturelles et sportives. 04 concerts sont aux programme (Place Audin, les marches de la Grande Poste et le Parc Sofia et CLS), sur l'ensemble du parcours, c'est-à-dire (du minitère de l'Habitat, Didouche Mourad, la Grande Poste, carrefour du Tafourah, Bd Amirouche, Bd Che Gue Vara, rue Asselah Hocine, Bd Zighout Youcef jusqu'à la Place des Martyrs) des activités sportives avec des moniteurs seront organisé pour initier les jeunes et moins jeunes à la pratique du sport, des clowns, du théâtre de rue aussi seront de la partie. Les partenaires de cette opération sont :

- La wilaya d'Alger
- L'APC d'Alger-Centre
- La DGSN.
- Les établissements Arts et Culture
- La DJS
- Algérienne des Eaux et l'ERMA

ACCIDENTS DE LA ROUTE

7 morts et 15 blessés en 24 h

SEPT personnes sont mortes et 15 autres ont été blessées dans plusieurs accidents de la circulation enregistrés durant les dernières 24 heures au niveau national, selon un bilan rendu public hier par la Protection civile. Par ailleurs, 6 cas de noyade ont été enregistrés durant la même période à Béjaïa, AïnTémouchent, Oran, Boumerdès, TiziOuzou et Béchar, ajoute la même source. Les unités de la Protection civile sont intervenues également pour l'extinction de 18 incendies de forêt qui ont occasionné des pertes estimées à 88 hectares.

R. N.

Le trait de *Sidou*

